

UNIVERSITE DE NANTES
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Année Universitaire 2014/2015

**Ethnographie et Sociogenèse du Badminton de haut
niveau dans l'espace régional
Le cas des Pays de la Loire**

Master 2
Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoire et Intégration

Présenté et soutenu par :

Frédéric POTTIER

Date de soutenance : Septembre 2015

Sous la direction de : **M. VIAUD Baptiste**

UNIVERSITE DE NANTES
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Année Universitaire 2014/2015

**Ethnographie et Sociogenèse du Badminton de haut
niveau dans l'espace régional
Le cas des Pays de la Loire**

Master 2
Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoire et Intégration

Présenté et soutenu par :

Frédéric POTTIER

Date de soutenance : Septembre 2015

Sous la direction de : **M. VIAUD Baptiste**

Remerciements

Je tiens ici à remercier les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

J'adresse mes premiers remerciements à mon enseignant tuteur, Baptise VIAUD pour l'écoute et le suivi qu'il a su m'accorder tout au long de ce projet de recherche.

Je remercie également le responsable du pôle espoir d'Angers, de m'avoir accordé une semaine d'observations auprès des jeunes.

Je n'oublie pas toutes les personnes, sur le terrain, qui ont contribué à ce travail. Les jeunes et leurs familles, les responsables d'établissements, les médecins et évidemment les entraîneurs.

Enfin, je remercie ma famille, mes ami(e)s et tout particulièrement Vincent et Fanny pour m'avoir soutenu tout au long de ce travail.

Table des matières

Introduction.....	4
Encadré méthodologique	9
1 – L’implantation du badminton en région Pays de la Loire	9
2 – Une recherche centrée sur les débuts de la formation des jeunes badistes	10
Partie I : Histoire de la politique du badminton en région Pays de la Loire	12
1 – Du développement national à une implantation territoriale	12
1.1 Biographie d’un bénévole engagé.....	12
1.2 La Fédération Française de Badminton	15
1.3 La Maison des Jeunes et de la Culture de Saumur	19
1.4 La ligue de Badminton des Pays de la Loire	23
2 – L’implantation d’un pôle espoir à Saumur (1995 – 2002)	24
2.1 Les centres permanents d’entraînement et de formations	24
2.2 La création des pôles « France » et les pôles « Espoirs ».....	26
2.3 La phase de recrutement	28
2.4 La question scolaire	30
3 – Le trou noir (2002 – 2010)	32
3.1 La fermeture du pôle de Saumur	32
3.2 Une nouvelle piste	33
3.3 2004-2008 : l’olympiade de tous les bouleversements	34
3.4 Le nouveau Projet de développement de la ligue des Pays de la Loire.....	35
4 – La résurrection (2010 – aujourd’hui).....	37
4.1 Le centre d’entraînements régional (2010-2012)	37

4.2 Le pôle espoir (2012-Aujourd'hui)	37
Conclusion Partie I	38
Partie II – le pôle espoir d'ANGERS	40
Encadré méthodologique	42
1 – La problématique de la scolarité	44
1.1 Le cas du Lycée CHEVROLIER.....	44
1.2 Lycée Saint Aubin de la salle	51
2 – Le corps médical	54
2.1 Le suivi des jeunes polistes	55
2.2 La médecine du sport	56
2.3 La place d'un père	59
Conclusion Partie II.....	61
Conclusion et ouverture.....	62
Bibliographie :.....	66

Introduction

Cadre théorique

Maurice Herzog est nommé, en septembre 1958, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Cette fonction ministérielle lui donne le droit de siéger au conseil des ministres, et lui permet de disposer du pouvoir de signature des actes ministériels qui relève de sa compétence : à savoir le sport. L'intervention de cet homme dans les domaines du sport de masse, du sport d'élite et du sport scolaire, constitue le point de départ de la politique du sport en général et celle du sport de haut niveau en particulier¹.

La désillusion lors des Jeux olympiques de Rome en 1960 marque le début d'une réelle politique d'organisation du sport de haut niveau en France. Dès lors, des initiatives locales voient le jour, visant à intégrer un projet sportif en parallèle des études menées par les jeunes.

Ce n'est qu'à partir de 1975 que l'État reconnaît légalement la qualité de sportif de haut niveau². Pourtant, le premier texte qui « encadre » la formation des jeunes, date du 15 novembre 1973. Cette circulaire définit officiellement les sections sports-études dans les établissements scolaires du second degré. Ce texte marque les prémices d'une codification du sport de haut niveau.

S'ensuit en 1985 la création de nouvelles structures : les Centres Permanents d'Entraînement et de Formation (CPEF) dont l'objectif est de renouveler l'élite sportive en respectant les quatre critères définis par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau³ :

- Avoir indiscutablement un caractère de haut niveau
- Être véritablement permanents
- Permettre un entraînement régulier
- Faciliter la formation scolaire, universitaire ou professionnelle

¹ Callède J.-P., Les politiques du sport en France, L'Année sociologique 2002/2, Vol. 52, p. 437-457.

² La loi Mazeaud du 29 octobre 1975 relative au développement de l'éducation physique et sportive. L'article 17, précise que « la qualité d'athlète de haut niveau est déterminée par la fédération habilitée par le ministre chargé des sports »

³ Evaluation des dispositifs mis en place par les ministres chargés des sports et de l'éducation nationale visant à la formation des sportifs de talent.

Dans cette volonté d'inscrire cette filière « haut niveau », les « pôles France » et les « pôles Espoirs » sont créés le 30 juin 1994. À la différence des CPEF, les sportifs, âgés d'au minimum douze ans à leur inscription dans la structure pôle, bénéficient d'une préparation sportive, une formation scolaire et d'un suivi médicale.

Au lendemain des Jeux olympiques de Pékin en 2008, s'engage une réflexion sur le dispositif national du sport de haut niveau dans le but d'améliorer la compétitivité de la France sur les prochaines compétitions internationales. Cette réforme aboutit notamment depuis le 19 février 2009 à la création du Parcours de l'Excellence Sportive⁴ (PES). Ce dernier regroupe un ensemble de structures permanentes permettant la détection, l'entraînement et l'accès au plus haut niveau.

Dans ce contexte, la pratique du badminton s'est retrouvée au cœur du développement de la formation des athlètes au haut niveau.

Discipline olympique depuis 1992⁵, et reconnue aujourd'hui dans le milieu scolaire pour être l'activité sportive la plus pratiquée, de nombreux chercheurs se sont penchés sur l'enseignement de badminton (C. Leveau⁶, D. Gomet⁷, Ferly⁸), sur son histoire (D.Gomet⁹, J. Grall¹⁰), ou encore sur des aspects techniques de la discipline (R. Soubre¹¹, O. Dieu¹²). Cependant, ce sport n'a pas encore été sollicitées par les chercheurs en Sciences Sociales et ce malgré une longue tradition de recherche sociologique sur le sport de haut niveau.

De nombreux auteurs se sont attardés sur ce domaine et notamment sur le mode de vie particulier adopté par les jeunes sportifs plongés dans un environnement les obligeant à faire

⁴ Le PES est régi par l'instruction 09-028 JS du 19 février 2009, dans lequel on peut lire : « le Parcours de l'Excellence Sportive est propre à chaque fédération. Il organise l'ensemble des structures labélisées et des dispositifs, ainsi que l'accompagnement du sportif pour atteindre le plus haut niveau international

⁵ Jeux Olympiques de Barcelone

⁶ Leveau Claude, « le badminton en situation », Editions Revue EPS, 2005

⁷ Gomet Doriane, « badminton, de l'élève débutant au joueur de compétition », Edition Vigot, 2005

⁸ Ferly B, Papelier Guy, « Enseigner le badminton en milieu scolaire ». Les cahiers Actio, 2003

⁹ Gomet, Doriane « Badminton et Tennis, deux sports de raquette aux trajectoires singulières en EPS (1870/2000) in L'éducation du corps à l'école, Mouvements, normes et pédagogies (1881-2011) Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO et Philippe LEOTARD

¹⁰ Grall Julie, « Histoire du badminton, entre trajectoire fédérale et trajectoire scolaire »

¹¹ Soubre Romain, « Validation d'un outil d'entraînement en badminton : l'ergomètre à élastiques « Badlastic ». Mémoire de Master 2, spécialité « expertise performance, intervention », soutenu en 2013 à l'UFR STAPS de Nantes.

¹² Dieu Olivier, « Expérience corporelle et sens du mouvement : matérialisation via l'actimétrie du « contexte altéré par l'action » dans l'évolution du joueur de badminton », *Staps* 4/2012 (n° 98) , p. 49-65
URL : www.cairn.info/revue-staps-2012-4-page-49.htm. DOI : 10.3917/sta.098.0049.

preuve d'une maturité précoce (P. Wylleman¹³). D'autres encore se sont penchés sur la formation des athlètes de haut niveau (S. Fleuriel¹⁴) dans différentes activités sportives comme le football (J. Bertrand¹⁵, F. Rasera¹⁶) ou encore la gymnastique sur l'aspect reconversion des gymnastes de haut niveau (B.Papin¹⁷).

Ainsi, il est possible d'expliquer le processus de formation des jeunes sportifs de haut niveau grâce à un certain nombre de travaux intéressants, pouvant alimenter notre réflexion. Cependant, l'état des recherches sociologiques concernant le monde du badminton est quelque peu lacunaire.

Partant de ce constat d'ensemble, je souhaite donc porter un regard original sur la pratique du badminton par le biais des Sciences Sociales.

A la base de ce travail de recherche, tout un questionnement auquel nous allons apporter des réponses au travers de cette étude. Qu'en est-il du badminton de haut niveau ? Dans cette structuration du sport de haut niveau dans sa globalité, quelles ont été les étapes de structuration du badminton ? Dans les années 70 notamment, discipline très peu pratiquée, comment s'est-elle adaptée à cette vision étatique ? A-t-elle suivi ce mouvement ? Qu'en est-il actuellement du badminton en Pays de la Loire ? Comment la région s'est-elle organisée ? De ce premier questionnement émerge la problématique majeure que ce travail vise à répondre : l'étude des conditions d'implantation d'une structure de formation au haut niveau en Pays de la Loire.

Dans son étude, J. Bertrand affirme que les centres de formation deviennent aujourd'hui le passage quasi-obligé pour espérer atteindre l'élite internationale du football. Les pôles espoir de badminton, en comparaison aux centres de formation, semblent également être le passage obligé pour espérer intégrer l'Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance.

Pour répondre aux questions que nous venons de soulever, voici la manière dont nous avons construit notre enquête.

¹³ WYLLEMAN Paul et al., « *Athlètes de haut niveau, transitions scolaires et rôle des parents* », STAPS, 2004/2 no 64, p. 71-87. DOI: 10.3917/sta.064.0071

¹⁴ FLEURIEL Sébastien. « L'impensable reconversion des athlètes de haut niveau »

¹⁵ BERTRAND, J., 2008a. « *La fabrique des footballeurs. Analyse sociologique de la vocation, des dispositions et des savoir-faire dans une formation au sport professionnel.* » Thèse pour le doctorat de sociologie et anthropologie, université Lyon 2.

¹⁶ Frédéric Rasera, Julien Bertrand, « Entrées dans le football professionnel », *Sciences sociales et sport*, volume 1, n° 7, novembre 2014, p. 101-103

¹⁷ PAPIN, B. (1998). « *Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau.* » Thèse pour le doctorat de l'université de Nantes.

Méthode de travail

Opter pour une analyse de ce genre en Pays de la Loire n'est pas anodin. En effet, mon expérience de badiste de bon niveau depuis dix-sept années dans la région est étroitement liée à mon objet d'étude. Longtemps représenté dans le haut du tableau au sein des catégories jeunes, ce statut m'a permis d'effectuer une multitude de regroupements avec les meilleurs jeunes joueurs de la ligue et des déplacements sur les championnats et autres trophées de France. Cette position m'a permis de construire tout un réseau d'entraîneurs, de dirigeants et de joueurs que je peux aujourd'hui aisément mobiliser dans mon étude. Cependant, ce statut doit être nuancé, rompre avec les prénotions et les représentations de cet univers dans lequel je suis plongé depuis mon plus jeune âge me paraît donc essentiel pour objectiver l'état actuel de la formation des jeunes badistes sur le territoire.

Pour mener à bien mon étude, le support de ma recherche est la structure permanente régionale de badminton d'Angers conventionnée en pôle espoir entre la Fédération Française de badminton, la ligue support du pôle espoir et la Direction Technique Nationale.

Cette structure est le fruit d'une histoire ancienne qui va permettre plus largement de visualiser le processus de construction du badminton en Pays de la Loire, mêlant création d'un centre d'entraînement et de formation évoluant en pôle espoir.

Nous avons donc décidé, pour conduire notre réflexion d'interroger ce terrain, qui nous était très accessible. La compréhension de cet espace particulier passe nécessairement par une histoire oralisée du badminton, d'individu soigneusement sélectionné pour leur investissement et leur rôle dans l'histoire du badminton. Ces discussions informelles sont l'occasion de recueillir des anecdotes personnelles.

Afin d'objectiver cette histoire, j'ai mené un travail d'analyse des archives disponibles au sein de la ligue de Pays de la Loire de Badminton. Cette recherche passe nécessairement par des entretiens semi-directifs avec des acteurs préalablement identifiés pour leur rôle dans l'actualité sociale du pôle espoir. Nous reviendrons, au cours de ce développement, sur chacune des méthodes utilisées, dans deux encarts méthodologiques introduisant les deux parties de ce mémoire

Ainsi donc, le passage d'une méthode à l'autre s'explique au travers du contexte de recherche. L'essor du badminton en Pays de la Loire ne pouvait se comprendre qu'au travers des récits et des archives disponibles, alors qu'un travail d'observations ethnographiques nous permettait d'étudier les jeunes badistes en situation sur un pôle espoir.

Programme

Étant donné le peu de travaux réalisés en dehors de l'aspect scolaire de la discipline, je souhaite étudier la formation des jeunes badistes en Pays de la Loire, pour comprendre un domaine qui m'a toujours attiré en tant que jeune joueur.

La première partie de ce travail consistera à retracer les diverses étapes de son implantation aux différents échelons territoriaux¹⁸, des prémices d'une formation des jeunes à l'actuel pôle espoir. Ainsi, je souhaite mettre en lumière les processus qui permettent de comprendre l'état actuel de la formation du badminton au haut niveau.

La seconde partie quant à elle, sera consacrée au pôle espoir d'Angers. Dès lors, je souhaite faire ressortir les jeux de pouvoir des acteurs accompagnant les jeunes badistes dans leur projet sportif. Sur ce point, je vais accorder une importance toute particulière à deux récits observés dans la structure.

Il sera question d'aborder le choix scolaire des jeunes pensionnaires et leur suivi médicale. Se focaliser sur une structure en particulier, permet de comprendre comment cela s'est construit et ainsi pouvoir comparer les données avec d'autres structures. Notre travail, se focalisera sur deux récits, susceptibles d'éclairer de manière originale deux domaines centraux dans la réussite sportive du jeune badiste.

¹⁸ National, régional, local

Encadré méthodologique

Encadré méthodologique n° 1

Sociohistoire de la formation au badminton de haut niveau en Pays de la Loire

1 – L'implantation du badminton en région Pays de la Loire

Les recherches effectuées dans ce cadre visent à contextualiser, comprendre et expliquer comment cette discipline s'est implantée sur le territoire français pour ensuite aborder la manière dont le badminton s'est développé en Pays de la Loire. Interroger les conditions de création de ce sport sur le territoire ainsi que le rôle des individus dans le développement de cette discipline permet en effet de mettre en lumière les étapes qui se sont succédé dans l'histoire de la politique du badminton en Pays de la Loire.

Pour comprendre et mieux décrire l'histoire du badminton ligérien, il est nécessaire de rechercher l'ensemble des documents historiques disponibles au siège social de la ligue des Pays de la Loire de badminton. Ainsi, nous avons procédé à une lecture attentive du « livre blanc » écrit par Alain CITOLLEUX lorsqu'il était Directeur Technique National de la fédération afin d'en sortir des éléments importants pouvant retracer la chronologie. La mise en relation des faits historiques qui ont façonné l'état actuel de la formation des jeunes badistes au haut niveau en Pays de la Loire, passe nécessairement par un recueil de données. Ce dernier, important dans la compréhension de l'histoire, va nous apporter des connaissances sur le passé des acteurs qui ont fait l'histoire et qui ont fait de la formation du jeune badiste ce qu'elle est aujourd'hui. Il conviendra de mettre en lumière la manière dont la formation des jeunes badistes s'est construite ; sous l'impulsion d'un club de proximité et aujourd'hui l'implantation d'un pôle espoir, en passant par la création d'un centre semi-permanent d'entraînement et de formation à la suite d'une prise en considération du sport de haut niveau par l'État. Il faut cependant rester vigilants face à ces données, et ainsi adopter un regard objectif sur les faits, afin d'éclairer au mieux le lecteur. L'intérêt de l'histoire est donc de se tourner vers des événements passés afin d'éclairer l'instant présent, qui est, indéniablement conditionné par l'histoire de l'implantation du badminton sur le territoire ligérien. C'est ainsi qu'un entretien téléphonique avec le fondateur de la ligue PDL, s'est engagé. L'élaboration d'un tel entretien consistait à retracer l'histoire de l'implantation du badminton en Pays

saumurois, jusqu'au déplacement du pôle espoir sur Nantes¹⁹ en passant par la volonté de former les jeunes badistes au haut niveau à partir des premiers centres permanents d'entraînement et de formation. Véritable puits de connaissances, comment faut-il interpréter le récit d'un homme ayant traversé plusieurs décennies de développement de cette discipline sur le territoire ? Bourdieu avance dans son article intitulé « L'illusion biographique » qu' « essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'évènements successifs sans autre lien que l'association à un « sujet » dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations²⁰ ». Autrement dit, pour comprendre les postures d'un individu dans un espace social quel qu'il soit, il est primordial d'étudier l'espace social à chaque moment de l'histoire. Ainsi, face à des données déclaratives, l'histoire se comprendra par un indispensable croisement des données pour renforcer l'objectivation.

Si la formation actuelle des jeunes badistes de haut niveau sur le pôle espoir d'Angers devait occuper l'intégralité de mon projet de recherche aux prémices de mon questionnaire, il s'est trouvé quelque peu modifié. Au gré de notre recherche, des éléments essentiels se manifestent sur les conditions de structuration du badminton. S'ajoute à nos observations, de nombreuses archives existantes au sein de la ligue de badminton des Pays de la Loire me permettant de retracer facilement l'histoire du badminton de haut niveau sur le territoire ligérien depuis la création d'un centre d'entraînement et de formation en 1985. Interroger les raisons de l'implantation d'une telle structure sur ce territoire devenait incontournable.

2 – Une recherche centrée sur les débuts de la formation des jeunes badistes

Alors que la formation n'existait qu'à travers quelques clubs, l'ouverture des premiers centres d'entraînement et de formation en 1985 a engagé tout un processus de développement de la formation des jeunes joueurs de badminton. Le centre de Saumur a permis un apprentissage

¹⁹ Décision Conseil d'Administration du 17/04/2015

²⁰ Bourdieu Pierre. L'illusion Biographique. In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 62-63, juin 1986. L'illusion biographique. pp. 69-72

sportif et scolaire spécifique, et a évolué en septembre 1995 en pôle espoir. Les « Pôles » deviennent aujourd'hui le passage quasi obligé²¹ pour espérer atteindre l'élite internationale. Mes dix-sept années de pratique du badminton sur le territoire ligérien m'ont permis d'une part d'intégrer à plusieurs reprises des stages organisés par la ligue de badminton des Pays de la Loire et d'autre part de participer à de nombreux tournois nationaux. C'est ainsi que j'ai pu me construire tout un réseau d'individus que je peux aujourd'hui mobiliser pour mes recherches. L'implication de ma famille dans l'univers est aussi omniprésente. En effet, mon père a été pendant plusieurs années président de mon club, responsable de la commission jeunes au sein du comité départemental de badminton et siège aujourd'hui à la Ligue des Pays de la Loire en tant que président depuis un an. Cette posture me permet d'avoir accès à l'ensemble des sources disponibles, et une facilité d'approche non négligeable avec les acteurs clés qui ont fait l'histoire de ce sport sur le territoire ligérien. Prenant acte des informations présentes dans les différents documents transmis par la secrétaire de la ligue, un travail de lecture et d'analyse s'impose, me permettant de faire ressortir les informations pertinentes pour notre réflexion. C'est ainsi que les bilans du pôle espoirs de Saumur des saisons 1995-1996, 1998-1999, 1999-2000, le bilan mi-saison 1999-2000, les labellisations de 1995 à 2001 et le renouvellement des listes de haut niveau composaient les archives. Cet ensemble de données écrites constitue l'élément majeur pour le contrôle des données déclaratives. Cette analyse a permis de décrire l'organisation du système de formation des badistes au haut niveau, tant au niveau de leur détection ou encore du suivi des sportifs (médical, résultats sportif et scolaire), en passant par les établissements scolaires fréquentés et les conditions d'entraînements.

Convaincus de l'apport de ces documents pour dresser l'état des lieux des conditions de formation des jeunes badistes inscrits durant les sept saisons d'ouverture du pôle de Saumur²², nous avons finement analysé les documents de manière à rendre une perception la plus objective possible.

²¹ J.BERTRAND – la fabrique des footballeurs – analyse sociologique de la construction de la vocation, des dispositions et des savoir-faire dans une formation au sport professionnel.

²² Saisons de 1995 à 2002

Partie I : Histoire de la politique du badminton en région Pays de la Loire

« S'il est coupé de l'histoire, et s'il n'aborde pas les choses de la psychologie avec un esprit historique, le sociologue n'est pas en mesure de poser convenablement les problèmes qui doivent aujourd'hui orienter ses recherches »²³.

Le recours à l'histoire est particulièrement nécessaire pour comprendre le présent. Dans cette volonté de représenter l'état actuel de la formation des jeunes badistes au haut niveau sur la région Pays de la Loire, il est primordial de mobiliser les mémoires. Ce sport a une histoire dont il est le produit, et dont la compréhension passe par l'analyse de l'inspiration des acteurs clefs pour créer ce sport sur le territoire. Ainsi, l'historicisation sera présentée comme une succession de phénomènes se déroulant dans un contexte de structuration du badminton, tant au niveau local que national. Fort de ces mémoires, la méthode de ce travail historique va consister à retracer la naissance du badminton en France et en Pays de la Loire, afin d'aborder ensuite la construction d'un centre de formations et d'entraînements pour les jeunes badistes. En revenant sur les différents contextes de façonnement de ce sport, la recherche historique va permettre de redécouvrir l'ensemble des acteurs qui ont fait l'histoire de ce sport, les enjeux et les rapports de force entre eux, ainsi que les étapes successives entre la création d'un centre semi-permanent d'entraînements et de formation en 1985 et la structuration d'un pôle espoir en 1995 sur le territoire ligérien. C'est ainsi que les plusieurs années de développement déterminent l'état actuel du badminton en Pays de la Loire.

1 – Du développement national à une implantation territoriale

1.1 Biographie d'un bénévole engagé

Ici, nous sommes sans conteste en présence d'une des personnalités les plus influentes dans le processus de développement du badminton à l'échelle régionale et nationale. A ses débuts, Alain Citolleux fait partie de la génération qui a connu les années 60 et la préparation au scoutisme où il y intègre le groupe « Robin Hood » d'Angers. Ce dernier, est un groupe mixte qui avait plusieurs particularités et notamment la pratique des activités physiques (Tir à l'arc, parcours Hebert, Course d'orientation, volley). A cette heure, il est uniquement confronté à des activités physiques de plein air.

²³ Wright Mills Charles. Le rôle de l'histoire. In: *L Homme et la société*, N. 3, 1967. pp. 133-155.

En 1960, il découvre le Tennis de Table qu'il pratique pendant sept ans en tant que joueurs au *Gazelectro Club Angevin*. A l'âge de treize ans et demi, il reprend les rênes de l'encadrement après le départ subi de l'entraîneur. Comme il l'explique : « Notre entraîneur qui était un très bon joueur du club et un entraîneur assez rigoureux qui formait bien les jeunes (...), nous a annoncé qu'il sortirait de ce monde. Et donc on s'est retrouvé sans entraîneur et aucun des adultes qui étaient plutôt des joueurs dans le club, n'a voulu prendre la suite. Donc moi j'ai été amené à prendre la suite et devenir l'entraîneur des copains du même âge ». Cet investissement lui a permis d'effectuer dès l'âge de quinze ans des stages pilotes pour avoir des compétences dans l'encadrement. Il est ensuite devenu pratiquant et spécialiste dans l'animation des danses du monde où il devient aussi formateur.

Alain Citolleux s'est retrouvé confronté à faire un choix dans sa scolarité, entre continuer dans la filière physique/chimie ou prendre l'option « Profession dans l'animation des loisirs ». Il se trouve qu'à cette époque il animait déjà des créneaux de « danses du monde » dans certaines associations de quartiers d'Angers avec celle qui deviendra sa femme. De fait, il a poussé cette pratique de l'animation jusqu'à la profession en choisissant de se former à travers l'Union Française des Centres Balnéaires qui est devenue l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs.

Après une formation en alternance de deux ans, il est devenu à 21 ans, directeur de la MJC d'Avrillé²⁴, qui était sur le point de fermer à cause d'affrontements répétés entre de jeunes des quartiers d'Angers. Il propose donc un programme pour la relancer en développant le Tennis de table, le Tir à air, la Randonnée découverte et le Karting. Quelques années plus tard, il décide de quitter la direction de la MJC d'Avrillé pour rejoindre celle de Saumur. C'est ainsi qu'il justifie son changement : « Quand j'ai vu que le devenir du poste sur la MJC d'Avrillé passait par des options municipales qui me paraissaient trop impératives ; la mairie de l'époque voulait que la nouvelle MJC soit située en face du commissariat pour que les jeunes soient bien surveillés. Ça me paraissait pas être une bonne solution, et donc j'ai cherché à partir et je suis donc venu sur Saumur ». La MJC était déjà ouverte, et à sa tête, un directeur membre de la fédération des MJC, qu'A.C rejoint pour faire équipe. Il devient consécutivement adjoint de direction chargée de l'animation. Ce poste lui permet de développer plusieurs activités physiques (Basket, Handball, Tennis de table, Tir à l'arc, Tir à Air, Randonnée pédestre avec le balisage des GR3 et GR36, Karting, balle aux prisonniers,

²⁴ Petite commune en périphérie d'Angers

Tennis, Volley). A noter que, ce qui permettait de développer les activités sportives, c'est le fait que la MJC de Saumur disposait à l'époque d'un gymnase.

Avant de se lancer dans le badminton, il possédait donc tout un bagage de compétences sur d'autres activités et particulièrement sur le Tennis de table, pour lequel il a occupé le poste d'entraîneur pendant sept ans. Il décide d'abandonner le Tennis de table pour se consacrer au badminton. Ce dernier, qu'il pratiquait énormément lors des séjours en camping dans le cadre des activités de scoutisme et en famille, devient petit à petit une activité pour laquelle il s'investit exclusivement. Il saisit cette opportunité pour développer ce sport à la MJC de Saumur, cependant il lui manque très rapidement les connaissances nécessaires pour proposer un cadre de pratique suffisant. C'est ainsi qu'il nous décrit la période : « On avait commencé des essais du jeu du volant²⁵ en 1971. J'avais réussi à faire un stage pour le CAPASE²⁶ qui est un stage du style para-universitaire avec des unités de valeur qu'il fallait grappiller partout ; je suis allé dans la Meuse où la j'ai rencontré quelqu'un qui lors du questionnement : « Est-ce qu'il y a du badminton ? Est-ce que c'est un sport par chez vous ? ». On m'avait dit moi j'ai Christian Badou, champion de France de Badminton, mais moi en club il joue au Volleyball ».

Un courrier a donc été envoyé à C. Badou en octobre pour contacter, Raymond Hermier, alors président du Comité de Badminton de Normandie²⁷ afin de récolter des informations sur la pratique du badminton. Ce n'est qu'en juillet 1972 qu'A.C rencontre R. Hermier, qui décide de s'arrêter une journée sur Saumur alors qu'il est en route vers l'Espagne pour ses vacances. C'est ainsi qu'Alain Citolleux, prend connaissance des règles du jeu, et des conseils sur le matériel utilisé.

Ce portrait nous permet de comprendre les conditions d'implantation du badminton sur les territoires en éclairant la manière dont l'activité s'est diffusée. Les éléments de biographie servent ici à analyser le rôle des individus dans l'univers de la construction du badminton sur les territoires afin de comprendre les raisons qui font ce que le badminton est aujourd'hui en Pays de la Loire. Finalement, ce passage permet de mettre de l'ordre dans la reconstruction de l'historique.

²⁵ Ancien nom du badminton

²⁶ Certificat d'Aptitude aux Professions d'Animations Socio-Educatives

²⁷ Le comité de Normandie est alors le plus développé avec celui de la région parisienne

1.2 La Fédération Française de Badminton

Sous l'impulsion de nos voisins anglais, où la fédération anglaise voit le jour en 1893, le badminton fut introduit au Havre en 1902. C'est ainsi que les premières traces de compétitions nationales apparaissent dès 1908 à DIEPPE sous la forme des internationaux de France. Le développement du badminton en France s'est propagé de la Normandie vers Paris pour ensuite s'étendre jusque dans la région marseillaise en passant par Lyon et enfin l'ouest de la France. Cependant, il ne subsiste que très peu d'archives papiers permettant de retracer le développement du badminton, seules les informations déclaratives nous permettent aujourd'hui de reconstituer le badminton d'avant guerre. Une Fédération Française de Badminton (FFBA) exista jusqu'en 1939, et fut même cofondatrice de la Fédération Internationale de Badminton en 1934. Pendant la Seconde Guerre mondiale, et la mise en vigueur du régime de Vichy pour assurer le gouvernement de la France pendant l'occupation allemande, la FFBA disparut pour être regroupée avec la fédération française de Tennis.

Alain Citolleux décrit la période de la manière suivante « Le tennis de l'époque était principalement dirigé vers l'élite, et ne voulait aucunement s'ouvrir vers le grand public.²⁸ ». Le tennis prend son essor sur les plages du littoral et les grandes villes où se côtoient les cultures française et anglaise²⁹. Essentiellement axée sur la compétition jusqu'à la fin des années 1980³⁰, la Fédération Française de Lawn Tennis³¹ (FFLT) s'est progressivement orientée sur une politique qui comportait deux objectifs majeurs : un sport accessible aux différentes couches de la population et devenir l'une des plus puissantes fédérations³². Les travaux de Suaud³³ (1989), ainsi que ceux de Waser³⁴ (1995) ont montré les conséquences de la politique adoptée par la FFT dans les années 70. Charles SUAUD étudie l'espace d'offre du tennis dans l'agglomération nantaise au travers de quatre clubs. Ces clubs représentent les différents états successifs de la pratique du tennis. Le SNUC avec des conditions matérielles et sociales proches de celles qui existaient quand les classes supérieures monopolisaient la pratique. La Raquette d'argent montre un élargissement de la pratique vers les fractions

²⁸ Extrait de l'entretien téléphonique réalisé avec Alain Citolleux

²⁹ Gastaud, Yvan, Mourlane, Stéphane, « les débuts du tennis sur la côte d'Azur (1880-1930) : tourisme mondain et transfert culturel », in Clastres, Patrick, Dietschy, Paul, Paume et tennis en France, XVe-XXème siècle, Paris, Editions nouveau monde, 2009, pp. 91-101.

³⁰ Waser, A. M. (1995). *Sociologie du tennis : Genèse d'une crise 1960-1990*. L'Harmattan. Paris.

³¹ La Fédération Française de Lawn Tennis est créée en 1920 et compte cette même année quelques 11 000 joueurs répartis dans 170 clubs. Ils sont 17 600 pour 268 clubs en 1924 (Waser 1995) et plus de 60 000 en 1939.

³² Pierre Chifflet et Laurent Rundstadler, « Le jeu de rôles des moniteurs dans les clubs de tennis », *Staps* 2002/1 (n 57), p. 7-20. □

³³ Suaud, C. (1989). Espace des sports, espace social et effets d'âge : la diffusion du tennis, du squash, du golf dans l'agglomération Nantaise. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, 2-20.

³⁴ Waser, Anne-Marie, *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise*, Paris, L'Harmattan, 1995.

nouvelles des classes supérieures. Carquefou et La Gagnerie accueillent quant à eux un public plus large et arrivé plus tardivement. L'étude des caractéristiques sociales (emploi et cursus universitaire) révèle un recrutement social différent selon les quatre clubs étudiés. De plus l'espace des clubs, reproduit, dans ses oppositions internes, les différentes positions existantes dans l'espace des classes sociales locales.

De par son statut de bonne joueuse de tennis, A-M Waser n'a pas hésité à observer un milieu qu'elle connaît bien et d'autant plus de l'intérieur. Il y a des manières socialement conditionnées de jouer et de choisir ses partenaires, mais dans une méconnaissance du social qui est d'autant plus grande que le choix engage des critères en apparence des plus naturels et individuels. C'est ainsi que la FFLT a imposé son modèle d'organisation, de diffusion et d'apprentissage du tennis³⁵. L'intérêt pour le badminton était alors moindre, et comme le souligne Mathieu René, Président de la commission Centrale de Badminton de la Fédération Française de Lawn Tennis en 1952 : « c'est certainement un jeu sportif idéal pour l'adolescent et une préparation au jeu du Lawn Tennis³⁶ ». Ce propos montre toute la puissance exercée par le Tennis de l'époque au détriment du badminton.

La période d'après-guerre a donc vu la Fédération Française de Tennis conserver sous son aile le comité français de badminton (CFB), qui jusqu'en décembre 1978, fit vivre les clubs existants, et l'ensemble des compétitions internationales, nationales et régionales.

Cependant, le comité français de tennis n'était pas si attentiste que cela. Puisque, pendant très longtemps, les bons joueurs de badminton étaient issus du tennis et plus particulièrement du Racing Club de France de Paris : « les meilleurs joueurs comme les joueuses les plus titrées s'avèrent d'ailleurs être, bien souvent, de valeureux tennismen à l'instar d'Henri Pelliza, premier joueur français en 1947, mais aussi septième joueur de la première série en tennis »³⁷. On pouvait donc observer une concentration des meilleurs joueurs en région parisienne. Cependant, la Normandie, avec un tout autre vécu, a toujours été à la pointe du badminton de par sa proximité avec l'Angleterre. En effet au milieu des années 70, à force d'accueillir des Anglais dans les tournois, le niveau de jeu a fortement augmenté, au point que les titres nationaux étaient désormais remportés par les Normands alors qu'auparavant ils revenaient essentiellement aux Parisiens du RCF. Dans ce contexte-là, les dirigeants, soucieux de

³⁵ Pierre Chifflet et Laurent Rundstadler, « Le jeu de rôles des moniteurs dans les clubs de tennis », *Staps* 2002/1 (n 57), p. 7-20. □

³⁶ Mathieu René, *Le Badminton. Règles complètes du jeu adoptées par la Fédération internationale et commentaires*, Paris : S. Bornemann, 1952, p.25.

³⁷ Gomet, Doriane « Badminton et Tennis, deux sports de raquette aux trajectoires singulières en EPS (1870/2000) in *L'éducation du corps à l'école, Mouvements, normes et pédagogies (1881-2011)* Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO et Philippe LEOTARD

construire le badminton, était finalement en train de se chercher dans l'objectif de rendre cette discipline autonome sans attendre que le tennis se développe.

Au vu du nombre important de stages effectués et des temps de rencontre organisés avec Torsten BERG³⁸ dans différents endroits de l'hexagone (Fos-sur-Mer, région parisienne, Saumur, etc.), qui avaient pour vocation de former des entraîneurs qui ensuite pouvaient poursuivre eux-mêmes l'actualisation de leurs connaissances lors des diverses rencontres européennes ou mondiales, a émergé la volonté de se prendre en charge et créer la fédération suite au nombre d'individus diplômés. Peu à peu, à partir des années 70, les joueurs de badminton et les dirigeants stimulèrent le fonctionnement interne du CFB, pour saisir pleinement les problématiques de création de clubs et de formation : « l'ambition de créer une véritable fédération se répand parmi certains dirigeants (...) le rapport moral de l'assemblée générale de la commission centrale de 1976 indique clairement la volonté de passer à « une fédération de badminton », souhait a priori accepté par la FFLT dès 1973, mais qui rencontre quelques difficultés au niveau ministériel³⁹ ». Dans ce contexte, la recréation de la FFBA devenait primordiale dans la mesure où les dirigeants du badminton estimaient que la Fédération Française de Lawn Tennis n'apportait aucune aide au badminton pour s'accroître, en parallèle de son propre développement. C'est ainsi qu'un comité de pilotage entreprend des démarches préalables en octobre 1978, qui aboutissent à des accords de principe pour se séparer du tennis après plusieurs mois de négociations et sous la pression de certains dirigeants tels que Alain Citolleux⁴⁰. La fédération française de badminton dépose alors ses statuts provisoires en décembre 1978⁴¹ et se sépare de la fédération de tennis en février 1979⁴² après avoir créé en janvier 1979 l'ensemble des ligues qui pouvaient se créer à l'époque, dont la « ligue des Pays de la Loire – Poitou-Charentes ». C'est une fois que la fédération est parvenue à être autonome que la filière du haut niveau a commencé à bien s'organiser. En effet, c'est la période où ils se sont souciés de créer le brevet d'état pour une reconnaissance des gens formés, c'est alors que la première session de brevet d'état voit le jour en 1981 dans

³⁸ La présence de ce danois en France s'explique par son poste de Maître Assistant à la Faculté des Sciences de Poitiers. Très bon joueur de badminton, il a été entraîneur des équipes danoises cadets et juniors puis membre de la commission pédagogique de la Fédération Danoise.

³⁹ Gomet, Doriane « Badminton et Tennis, deux sports de raquette aux trajectoires singulières en EPS (1870/2000) in L'éducation du corps à l'école, Mouvements, normes et pédagogies (1881-2011) Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO et Philippe LEOTARD

⁴⁰ De Müllenheim, Anne-Laure, Du « jeu de volant » à 5 grammes de plumes, des tonnes d'émotions : une histoire de badminton française (1979 à nos jours). Cas du Maine et Loire, Mémoire de Master II sous la direction de Doriane Gomet, 2012.

⁴¹ Le 28 décembre 1978, le Journal Officiel annonce la recréation de la FFBA

⁴² Le comité français de badminton s'autonomise pour se constituer en fédération reconnue par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs en 1979.

la banlieue parisienne. Cependant, la fédération s'est retrouvée confrontée à un problème de taille. En effet, dans la perspective de formation des jeunes, ils ont été amenés à rencontrer le ministère dans le but d'obtenir des moyens pour le développement de la filière haut niveau. L'entretien s'est soldé d'une vive discussion entre Alain Citolleux et le ministère des Sports de l'époque :

« Non non, vous n'êtes pas convoqué pour tout ce qui est haut niveau, ou à la préparation olympique, etc. Sur la préparation olympique parce que de toute façon le badminton n'est pas olympique, il le deviendra surement, et puis nous n'avons pas de crédit pour créer les postes, vous mériteriez mais on n'a pas d'argent. Donc si on avait attendu le ministère il ne se serait rien passé. Alors ce qui s'est produit, c'est qu'en 83, on s'est trouvé dans la maison de la radio qui a une forme circulaire, où siégeait le ministère de l'époque, on avait vraiment l'impression de tourner en rond, et donc à un moment je me suis fâché, et dans le bureau d'en face, y'a un homme qui a entendu et est venu en disant écoutez, je vois que vous êtes énervé, entrez, expliquez moi pourquoi vous ne semblez pas satisfait. Alors, je lui ai dit : bah écoutez c'est très simple, quand on veut faire avancer notre sport et être convoqué comme les autres fédérations pour définir comment faire avancer le sport de haut niveau, on nous répond qu'on n'est pas convoqué pour ça, car on n'a pas les cadres techniques, et de l'autre côté quand on demande à la fédération pour créer les postes avec des gens détachés dessus avec des crédits d'état, on me dit qu'il n'y a pas l'argent. Donc pour débloquer la situation, y'en a ras le bol. Et donc avec Santiago PANOS qui est à côté je dis : écoutez, il faudrait peut être que vous acceptiez que des bénévoles fassent un boulot sérieux, et si ces bénévoles sont reconnus par le ministère, est ce que vous seriez d'accord pour reconnaître un bénévole entraîneur national et un bénévole DTN. Et donc le gars a souri, en disant oui bah il faudrait déjà que vous les trouviez, mais pourquoi pas. Alors ce qu'il ignorait c'est qu'on avait déjà fait le cursus de 5 ans avec un entraîneur, on avait déjà commencé à faire les premières vagues de stages où nous étions formateurs de formateurs, et donc on était dans la capacité de le faire. Donc comme on avait un accord de police tacite orale du ministère, on en a profité pour demander au bureau de la fédération d'officiallement nous nommer PANOS entraîneur national bénévole, sélectionneur des équipes de France, et moi j'ai pris la fonction de DTN ; ça correspondait un peu au bilan de compétences qu'on avait fait avec Torsten BERG. Donc ce partage de tâche nous a permis d'accéder à toutes les réunions de Haut Niveau

et toutes les réunions ouvertes aux DTN. Donc c'est à partir de là qu'on a vraiment commencé à pouvoir faire progresser le haut niveau en France. On est rentré en action si je me souviens bien, fin février, début mars 1983, et moi j'ai été amené à faire du bénévolat avec des fonctions cumulées électives, j'étais vice-président et ensuite président de la fédération, donc j'ai cumulé les deux rôles, et DTN bénévole pour moi ça s'est conduit jusqu'à fin août 1987. Pour montrer les évolutions que ça a eues, c'est qu'en fait ça a permis sérieusement de faire des programmes pour les équipes de France jeunes, juniors, seniors ; de créer un phénomène de cohésion de groupe et une émulation interne à travers des stages. Ce qui a été introduit aussi à partir de ce moment là, c'est la volonté d'essayer d'aller vers les meilleures sélections possible et notamment chez les jeunes. »

C'est en prenant en compte l'ensemble de ces dimensions structurantes du badminton français que l'on peut rendre compréhensibles l'évolution de cette discipline sur nos territoires. Difficile pour le badminton qui doit donc son piétinement aux circonstances historiques d'un sport rattaché à une grande fédération comme celle de la FFT.

1.3 La Maison des Jeunes et de la Culture de Saumur

Désireux de vouloir développer le badminton sur ses terres, Alain Citolleux s'accommode les services de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Saumur, dont il devient le directeur pour pallier l'absence de structure et de créneaux, pourtant nécessaires dans le lancement de la pratique. C'est ainsi que les premiers créneaux de badminton se déroulent dans le gymnase de la MJC de Saumur.

L'émergence du badminton en Pays de la Loire est le fruit de bénévoles actifs⁴³ au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Saumur, désirant voir le badminton se structurer sur leur propre territoire. En effet, discipline alors fortement méconnue dans le grand Ouest, il s'agissait désormais pour eux de faire en sorte de proposer du badminton sur l'espace ligérien, dans l'optique de réduire considérablement « les trois cents kilomètres qui nous séparaient d'un autre club de badminton⁴⁴ ». À partir de ce constat la MJC de Saumur a créé son club en 1971 pour un début de la pratique en 1972 et une affiliation au comité

⁴³ Faute d'avoir conservé l'intégralité des archives, nous ne sommes pas en mesure de donner précisément le nombre de bénévoles ayant participé à l'introduction du badminton au côté d'Alain Citolleux. Nous restons donc ici sur une approximation évoquée par A.C lors d'un entretien

⁴⁴ Propos recueillis auprès d'Alain Citolleux lors d'une entrevue téléphonique

français de badminton en septembre 1973, qui, comme évoqué précédemment, dépendait alors de la Fédération Française de Lawn tennis.

De 1973 à 1979 différentes époques se sont succédées; six années où la MJC insuffla l'envie de jouer en établissant d'une part des championnats individuels et par équipe avec la Ligue d'Ile de France. C'est face au souci d'encadrer et de former les jeunes joueurs sur les créneaux d'entraînements, qu'émerge la motivation de créer la première école de jeunes sur Saumur en 1974. Les différentes rencontres organisées entre la ligue des Pays de la Loire et l'Ile de France, conduisent à renforcer les relations entre les acteurs. C'est ainsi que des stages d'entraînement et de niveaux ont pu être mis en place et encadrés par Alain Baquet⁴⁵, un des meilleurs juniors de l'époque, formé en Normandie, mais licencié au Racing Club de France. Dans cette perspective de formation des jeunes, il est chargé de prendre contact auprès des bons joueurs fréquentant l'étranger, afin de se procurer des conseils techniques sur le matériel utilisé (raquettes, volants, cordages, etc.). Le fondateur de la ligue des Pays de la Loire, riche de son passé d'entraîneur de tennis de table depuis l'âge de 15ans, assistait cet entraîneur. C'est ainsi que l'enseignement du badminton a débuté avec les capacités réunies de deux hommes. Ils définissent leur fonction par rapport à leurs expériences d'entraîneurs dans leurs disciplines respectives. Leur mission consiste à faire en sorte que les jeunes badistes soient dans les meilleures conditions pour progresser. S'expriment donc ici les premiers signes de l'univers spécifique de formations des jeunes badistes. En effet, dans cette volonté de former les jeunes, s'observent les prémices du suivi sportif des jeunes sur les compétitions organisées en interne et en ile de France.

L'élaboration d'un système de formation des jeunes s'effectue par un encadrement spécialisé. À cet égard, le comité français de badminton n'est pas en mesure, à cette époque, de bâtir les entraîneurs de demain. Pendant très longtemps, les joueurs ont du se former eux-mêmes, et prendre conseil auprès de ceux qu'ils pensaient être les meilleurs joueurs. Ils n'ont pas eu l'assistance d'entraîneurs pour apprendre les bases techniques. Seuls ceux disposant des ressources financières nécessaires pouvaient prétendre se rendre en Angleterre afin de bénéficier des conseils d'un joueur de haut niveau. Peu de temps après la mise en place de l'école de jeune sur Saumur, l'entraîneur évoqué un peu plus haut, en tant que badiste de bon niveau, s'oriente vers des compétitions internationales pour rechercher des nouvelles confrontations et un niveau de jeu plus dense qu'en France. De retour d'une compétition internationale, Alain Baquet fait la rencontre de Torsten Berg dans le train en direction de

⁴⁵ Sa présence sur Saumur est justifié par le fait qu'il dirigeait l'entrepôt frigorifique de Montreuil-Bellay à 15 kilomètres au Sud de Saumur. Il prendra sa licence à la MJC de Saumur en 1977.

Poitiers. Cette entrevue, fut le point de départ de cette construction du système de formation des entraîneurs. Ancien badiste de bon niveau, technicien reconnu au Danemark ayant formé les équipes nationales cadettes et juniors, membre de la commission pédagogique de la fédération danoise, vice-président et représentant de l'Europe au sein de la Badminton World Federation, juge arbitre international, sont autant de titres qui garantissent les valeurs *symboliques d'excellence en matière d'encadrement de la pratique*⁴⁶ du badminton. En poste sur Poitiers en tant que Maître assistant⁴⁷ à la Faculté des Sciences de Poitiers au moment de leur rencontre, ce danois participe aux entraînements de la MJC de Saumur alors qu'il ne lui reste que trois mois à passer en France avant de repartir dans son pays. Son passé, en tant qu'entraîneur des équipes cadettes et juniors au Danemark, a légitimement persuadé Alain Citolleux pour qu'il prenne en main le système de formation français. C'est alors qu'il fut sollicité par le secrétaire du comité français de badminton pour aider la France à bâtir son système de formation. Tout le processus de formation est basé et renforcé par l'action d'un intervenant extérieur, que l'on estime légitime du point de vue de son statut et de ses compétences ainsi reconnues par ses recruteurs et les acteurs du badminton. Pendant cinq années, le CFB lui remboursait les frais kilométrique, l'hébergeait, le nourrissait et lui offrait des produits locaux à son départ, pour venir du Danemark afin d'animer des stages d'entraîneurs fédéraux 1^{er} et 2nd degré organisés à la MJC de Saumur. Il accompagna également en 1980 les premiers formateurs français lors d'un stage à Saumur. Ce stage se terminait par le passage d'un examen complété par ses observations et l'attribution du diplôme fédéral ou d'animateur de club. C'est ainsi que la filière de formation a pu se lancer. Mobilisé principalement pour la formation des entraîneurs français, cet entraîneur est venu lors d'un entraînement à Saumur, avec un film qui avait pour titre : « la voie moderne du badminton » tourné en 1971 par les danois. Ce film était un message pédagogique diffusé dans les clubs, qui visait à expliquer comment augmenter l'efficacité malgré les restrictions de coûts. Présenté comme un document essentiel, cet outil a persuadé les entraîneurs que c'était un support important pour progresser, car ils ne bénéficiaient d'aucune trame pour démarrer, et qu'il était en l'occurrence l'un des meilleurs du monde au vu du niveau de jeu des danois à l'époque. En effet seul les Asiatiques étaient supérieurs aux pays d'Europe du Nord.

⁴⁶ PAPIN, B. (1998). « *Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau.* » Thèse pour le doctorat de l'université de Nantes.

⁴⁷ Il était chargé de l'enseignement des cours de premier cycle, et menait un travail d'étude et de recherche pour l'obtention de son doctorat. Le maître assistant est l'ancien titre de l'enseignement supérieur, devenu aujourd'hui maître de conférence (www.larousse.fr)

Ce passage nous permet de comprendre comment s'est structuré le système de formation des entraîneurs en France, essentiel dans le processus de développement de la pratique et de son encadrement. Les relations de proximité entre les individus et le territoire permettent de comprendre comment les dirigeants de la MJC se sont retrouvés acteurs de la structuration du badminton sur l'espace ligérien.

La MJC a tout d'abord joué pour exister et se structurer en tant que club. Cependant, les échanges avec l'île de France induisaient des déplacements importants sur Paris et sa banlieue – « sans doute essentiel dans la réflexion d'un développement en Pays de la Loire » –, mais qui étonnait le président de la MJC pour un sport si peu connu. Ainsi, la démarche de mise en place d'un programme de démonstration a été entreprise et pilotée par la MJC de Saumur, dans le but de créer des clubs tout autour de Saumur. Véritable stratégie de diffusion sur le territoire, les démonstrations de badminton constituent un élément essentiel de la politique d'expansion mise en place par Alain Citolleux. Finalement, à travers ces démonstrations, les individus ont appris à se connaître en apprenant une nouvelle pratique sportive. C'est alors que les premiers clubs émergent dans l'Ouest. C'est du côté de Poitiers, que naît le premier club à la suite d'une démonstration organisée par les joueurs de la MJC de Saumur : le Poitiers Étudiants Club⁴⁸. S'ensuit en 1977 la création d'une section badminton par des bénévoles de la Laetitia Nantes, association déclarée type loi 1901 à la préfecture de Loire-Atlantique en septembre 1989. La naissance du Badminton Angers Club à la fin du mois de septembre 1981, permet de créer un nouveau point de diffusion dans le Maine et Loire. Avant cette date, seule la MJC de Saumur existe en tant que club de badminton. C'est ainsi que cette stratégie de diffusion aboutit à la création de l'ASPC Badminton aux Ponts de Cé durant la saison 81-82, et du club de Saint Martin du Fouilloux en 1986. L'implantation des premiers clubs permet de compter sur un potentiel vivier d'individus capable d'endosser le rôle de diffuseur du badminton sur leur territoire, et ainsi fédérer de nouveaux pratiquants, à la fois joueurs et dirigeants. L'avenir du badminton ne peut se percevoir qu'avec l'investissement des dirigeants. La diffusion de la pratique passe nécessairement par l'implication des dirigeants, soucieux de diffuser, d'organiser, et structurer une nouvelle discipline.

⁴⁸ Information recueillie auprès d'Alain Citolleux

1.4 La ligue de Badminton des Pays de la Loire

La phase de préfiguration dans lequel s'est trouvée la ligue de badminton des Pays de la Loire visait à s'informer sur cette discipline alors en vogue en Angleterre. Cette phase d'appropriation des divers règlements, notamment au travers des « pochettes de jeu du volant » étiquetées pour la petite anecdote « badmington » avec un « g », « sans doute pour faire plus british » d'après les propos recueillis auprès du fondateur de la ligue, mais aussi grâce aux règles du jeu disponibles outre-Manche et dans les pays Asiatiques, avaient pour objectif de structurer la discipline en Pays de la Loire. C'est ainsi que les statuts définitifs de la ligue des Pays de la Loire sont déposés en 1979. Ce n'est donc qu'à partir de cette année-là, que la ligue de badminton des Pays de la Loire a pu exister.

La ligue joue un rôle important dans le développement du badminton en tant qu'intermédiaire entre les associations, qu'elle aide à se créer, et la fédération française siégeant à Paris. La politique fédérale doit être mise en place sur l'ensemble des régions en tenant compte des particularités du territoire. La ligue a très rapidement saisi l'importance de former les joueurs au haut niveau sans savoir vraiment ce qu'était le haut niveau puisque le badminton n'en était qu'aux prémices de sa structuration sur le territoire. Bien loin des logiques développées dans les pays du nord de l'Europe, leurs représentations de la filières « haut niveau » n'étaient finalement le fruit de rencontre avec d'autres joueurs et dirigeants étrangers sur les compétitions internationales. Finalement cette filière s'est construite en Pays de la Loire, en consultant constamment nos voisins européens, bien en avance sur ces questions.

Ces différents éléments mettent en lumière les conditions dans lesquelles s'est construit le badminton sur le territoire français et plus particulièrement dans la région des Pays de la Loire, espace sur lequel nous concentrons l'ensemble de nos recherches. La variété des acteurs précédemment évoqués a forgé cette discipline qui explique clairement ce qu'est aujourd'hui devenu le badminton. En effet, les acteurs font l'histoire et il est essentiel de comprendre leurs rôles pour analyser les axes de développement choisis par les différentes instances. L'analyse de l'organisation de cette discipline met en exergue le travail d'un individu prenant les rênes du développement du badminton par le biais des postes cumulés à triple échelle. À la fois comme secrétaire du Comité Français de Badminton, président de la MJC de Saumur, fondateur de la ligue de badminton des Pays de la Loire, et président de la fédération française de badminton de 1984 à 1988. Les différents rôles endossés lui confèrent un pouvoir décisionnel non négligeable dans le développement du badminton sur le territoire.

2 – L'implantation d'un pôle espoir à Saumur (1995 – 2002)

Officiellement, jusqu'en 85, il n'existait aucun lieu d'entraînement permanent en Pays de la Loire. Seuls les clubs bénéficiaient de salles pour jouer, mais il n'y avait pas de lieu répertorié, qualifié de centre permanent pour la formation et l'entraînement des joueurs de bon niveau. Le club de Saumur organisait plusieurs stages régionaux et nationaux, et c'est à la suite de cela qu'a émergé le projet d'élaborer un centre permanent d'entraînement.

2.1 Les centres permanents d'entraînement et de formations

Le club de la MJC de Saumur apparaît jusque dans les années 70, comme la première structure de production de champions en Pays de la Loire. Cependant, la prise en charge du sport de haut niveau par l'État, enclenche des réflexions sur le besoin de créer des centres spécialisés d'entraînement et de formation pour les jeunes athlètes. C'est ainsi qu'ils deviennent peu à peu, à partir de 1985, et c'est encore plus vrai aujourd'hui, un passage obligatoire pour les jeunes badistes espérant la réussite sportive dans leur spécialité. La création par l'État des Centres Permanents d'Entraînement et de Formation, dans les différentes régions de France à partir de 1985⁴⁹, faisant suite à la Loi AVICE⁵⁰ fixant les principes d'une politique nationale du sport de haut niveau, avait pour but la mise en place d'entraînement par discipline en parallèle avec un aménagement de l'emploi du temps pour les jeunes prétendant à l'élite sportive.

En 1983, naissent les premières réflexions avec la direction régionale jeunesse et sports sur le suivi du projet et l'aménagement d'un lieu d'entraînements, appelé « centre de formations et d'entraînements » qui fleurissait à l'époque. C'est alors qu'à la rentrée scolaire 1983, la ligue des Pays de la Loire est contactée par la DRJS pour leur faire part de l'annulation du projet d'ouverture d'un centre d'entraînement pour le handball, et que par conséquent s'ils le souhaitaient ils pouvaient profiter de ce refus pour implanter leur structure. Lorsqu'a été apprise la nouvelle du projet, la mairie de Saumur, en tant que maître d'œuvre, a complété le dossier en une semaine, délais alors accordés par la DRJS pour le retour des documents. Si

⁴⁹ Circulaire du 21 février 1985

⁵⁰ Loi AVICE, loi du 16 juillet 1984. Article 1. 4^{ème} alinéa : « Le sport de haut niveau est source d'enrichissement et de progrès humain. Le sportif de haut niveau joue un rôle social, culturel et nationale de première importance. Le développement des activités physiques et sportives et du sport de haut niveau incombe à l'État et au mouvement sportif constitué des associations et des fédérations sportives, avec le concours des collectivités territoriales, des entreprises et de leurs institutions sociales. L'État, en liaison avec le mouvement sportif assure au sportif de haut niveau les moyens de se perfectionner dans sa discipline sportive et veille à son insertion professionnelle ».

l'engagement de la mairie s'est fait aussi rapidement, c'est qu'en amont, l'ensemble du projet avait été étudié par le dirigeant de la MJC de Saumur, également fondateur de la ligue de badminton, en partenariat avec la mairie de Saumur. Cependant, lorsque le dossier a été présenté devant la région, la ligue s'est retrouvée confrontée à un problème. En effet comme le cite l'ancien président de la FFBaD de 1984 à 1988: « le dossier qu'on avait présenté à la région, devait passer par le département dans un premier temps. Mais comme la question et le contact avaient été pris au niveau de la région, on a cru bien faire en l'envoyant là-bas ». C'est ainsi qu'au premier janvier 1984 le dossier était bloqué par la DDCS du fait de la non-connaissance du projet. Toutefois, la MJC de Saumur accueille sur cette même période une compétition nationale : « l'Espérance ». Se déroule alors la finale dans le gymnase de la MJC de Saumur où était invité le préfet. C'est grâce à cet homme, persuadé par le niveau de jeu proposé que c'était bien un « sport », que le dossier a obtenu un avis favorable pour la mise en place du centre semi-permanent d'entraînements et de formations en septembre 1985. Ainsi, la formation des jeunes joueurs au haut niveau en Pays de la Loire a pu réellement débuter.

Les charges d'entraînements étaient relativement espacées, les jeunes joueurs bénéficiaient d'un week-end d'entraînements une fois par mois encadrés par des bénévoles. À cet égard, le centre a évolué en « centre permanent d'entraînements et de formation », leur permettant de s'entraîner bien plus souvent sur des fins d'après-midi et des samedis. Ce noyau de joueurs qui fréquentaient la structure venait par proximité. En effet on dénombrait à l'époque principalement des joueurs du Maine-et-Loire et pour la plupart issus du pays saumurois. C'est dire, alors, le progrès de recentrage mis en place sur la région pour la formation des jeunes joueurs de badminton. En effet la formation des joueurs au haut niveau a d'abord été prise en charge par des entraîneurs étrangers (Roger GRIMWOOD, Torsten BERG et Pat DAVIS) au niveau des seniors, pour ensuite être recentrée sur les jeunes à partir des années 82-83 avec une équipe d'entraîneur français formée par le danois BERG. Cependant, la structure ne bénéficiait pas d'un poste d'entraîneur issu du professorat de sport, aidé financièrement par la fédération.

Le système de recrutement et de formation des jeunes badistes se renforce dès l'ouverture du CPEF sur Saumur. Ce dernier semble devenir progressivement un outil indispensable dans la perspective du haut niveau et de ses exigences, tant au niveau sportives que professionnelles. C'est alors que la formation scolaire laisse progressivement la priorité à l'entraînement sportif. En effet, le passage de quelques entraînements ponctuellement répartis dans l'année, à une répartition hebdomadaire des entraînements, a induit progressivement un agencement des emplois du temps des pensionnaires du CPEF. L'organisation des études s'établit alors à

partir des contraintes sportives des badistes. Les déplacements sur les compétitions deviennent de plus en plus longs du fait du développement du badminton sur l'ensemble du territoire. Les structures se développent et proposent des regroupements pour affronter d'autres joueurs.

De regroupements mensuels aux entraînements hebdomadaires du centre permanent, la ligue a formé un nombre conséquent de joueurs que nous sommes dans l'incapacité de chiffrer précisément du fait d'un manque d'archives. Dans cette volonté de formation des jeunes et d'effort de structuration des entraînements, la fédération française de badminton a émis le souhait de créer un pôle espoir sur Saumur.

2.2 La création des pôles « France » et les pôles « Espoirs »

Les pôles France et les pôles espoirs viennent remplacer les centres permanents d'entraînements et de formations en 1995. Dans cette perspective de production du champion, l'État, par la création de ces nouveaux centres, vise à améliorer le système de la haute performance en France autour de trois axes principaux⁵¹ : la détection et la préparation sportive, la formation scolaire et l'insertion sociale et professionnelle. Comme évoqué dans l'ouvrage de Bruno Papin : *Conversion et reconversion des athlètes de Haut Niveau*, la modernisation du dispositif passe notamment par une distribution plus rationnelle des moyens. En effet en 1994-1995, il existe 172 centres d'accueil dont 22 à l'Institut Nationale du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et 67 dans 15 Centres de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS)⁵². Les jeunes reconnues par le ministère de la Jeunesse et des Sports et ainsi inscrits sur les listes de sportif de haut niveau, ainsi que les partenaires d'entraînements, bénéficient d'un suivi particulier, tant au niveau sportif que scolaire, tel est l'objectif de cette filière « haute performance » mise en place et approuvée par l'État. L'excellence sportive, représentée au travers du sport de haut niveau, est reconnue par une multitude de textes législatifs et réglementaires renforçant davantage le « caractère de monde à part » quant à la gestion sportive, scolaire et professionnelle.

Le pôle de Saumur était classé comme Espoir, d'après la labellisation des structures de Haut Niveau, il regroupait principalement des sportifs du collectif « Espoir ». Créés en 1995 à partir d'un souhait de la Fédération, la ligue de Badminton des Pays de la Loire et son conseil

⁵¹ PAPIN, B. (1998). « *Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau.* » Thèse pour le doctorat de l'université de Nantes.

⁵² Instruction Jeunesse et Sports n°95-057 du 24 mars 1995. Filières du haut niveau.

d'administration ont voté l'ouverture de cette structure sur le territoire avec l'espérance d'obtenir un poste permanent issu du professorat de sport, tant convoité depuis la mise en place du centre permanent d'entraînements et de formations. La structure disposait depuis toujours d'un salarié financé à hauteur de 50% par la ligue et la MJC de Saumur. Ce pôle fait partie du dispositif national « filière de Haut Niveau » de la Fédération Française de Badminton. Cette filière a été élaborée en concertation avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et a obtenu l'agrément de la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau. La présentation de cette structure de formation doit permettre aux lecteurs de comprendre l'implantation d'un pôle espoir sur Saumur et l'organisation alors adoptée par les acteurs du projet.

Avant d'aborder et d'analyser précisément cette structure de formation de jeunes badistes au haut niveau, il convient de présenter son organisation et les membres qui la composent. Les acteurs participent depuis plusieurs années à l'organisation de la formation des jeunes sur le territoire. En effet depuis 1985, date de la création du premier centre semi-permanent d'entraînement et de formation, l'engagement y est intensif. Il faut cependant souligner que les premiers entraînements sont encadrés par des bénévoles. Ce n'est qu'à partir de la création du pôle espoir en 1995, qu'un assistant technique régional diplômé du brevet d'état second degré, alors responsable de la structure et à la fois conseiller technique régional, a été recruté pour encadrer l'ensemble des entraînements hebdomadaires. C'est un poste à demi temps géré par la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Saumur sur la base de la convention collective des associations socioculturelles. En définitive, l'encadrement bénévole se trouve toujours présent autour du responsable du pôle ; les crédits d'État étant insuffisants pour le recrutement d'un cadre technique national, semble être une raison valable pouvant justifier l'impossibilité de rehausser le niveau d'entraînement. Ce point de vue se retrouve dans les discours : « par manque de cadre technique, parce qu'il n'y avait pas les crédits d'État, on a pas pu rehausser le niveau d'entraînement et donc le niveau de jeu et les gens qui auraient pu réussir comme Fabien GIROUD c'était pour beaucoup sur des capacités personnelles au-delà du normal. Ça veut dire qu'on a loupé des gens qui auraient vraiment pu être des champions⁵³ ». Le discours idéologique de la réussite sportive du jeune badiste passe nécessairement par le recrutement d'un CTN, possédant les compétences nécessaires pour construire le jeune champion.

⁵³ Propos énoncé par Alain Citolleux lors d'un entretien téléphonique

2.3 La phase de recrutement

En 1995, le recrutement des jeunes badistes est effectué par une détection préalable de la fédération par le biais de plusieurs tests techniques et médicaux. Les institutions qui ont une légitimité aux yeux des familles jouent un rôle primordial dans la production de la vocation. C'est alors, comme l'explique très bien Nicolas Lefèvre dans « construction sociale du don et de la vocation du cycliste », que le pouvoir de consécration des institutions sportives s'exprime au travers de leur pouvoir de détection. Ainsi, « en effectuant un tri régulier entre ceux qui sont dignes d'être repérés, sélectionnés et recrutés, et ceux qui ne le sont pas, l'institution sportive produit des effets classant reconnues (...) comme la marque d'une élection »⁵⁴. Les tests de détection ou de recrutement mis en place à la MJC de Saumur, dans l'émulation pour disposer des jeunes les plus prometteurs participent largement à cette production de la croyance comme le démontre une nouvelle fois Nicolas Lefèvre.

Cependant, ce que nous pouvons noter c'est que l'ensemble des joueurs qui composaient l'effectif était issu des clubs de proximité (Saumur, Angers). Cet état de fait nous amène à interroger cette spécificité. En effet, le pôle espoir de Saumur, pourtant central d'un point de vue géographique entre les villes d'Angers, Cholet, Nantes, Tours, Le Mans et Poitiers, ne bénéficiait pas de structure d'hébergement à ses débuts. Les joueurs étaient hébergés dans leurs familles qui se trouvaient à proximité, et pour ceux qui venaient de loin, il y avait la possibilité de loger leur enfant dans une famille d'accueil. C'est qu'aucun accord n'avait pu être établi avec les établissements scolaires que l'hébergement chez l'habitant était la solution la plus fréquemment trouvée par les familles éloignées⁵⁵. Il me dit ainsi à ce propos : « on a failli passer un accord avec un lycée public, et il fallait accueillir à l'époque des jeunes qui n'étaient pas de scolarité lycée, mais de scolarité collège ; et ça n'a pas marché, car il y a eu un changement de chef d'établissement qui n'a pas accepté le projet qui était un peu préparé avec son prédécesseur. Donc dans le public on n'avait pas la solution, dans le privé on l'avait, mais les joueurs qui étaient susceptibles de venir de l'extérieur préféraient que ce soit un établissement public qui reçoive leurs enfants ». Notons que les établissements scolaires privés proposaient déjà, dès 1995, des solutions d'hébergements, que les structures publiques étaient dans l'incapacité de proposer.

⁵⁴ Lefèvre Nicolas, « Construction sociale du don et de la vocation de cycliste », *Sociétés contemporaines*, 2010/4 n° 80, p. 47-71. DOI : 10.3917/soco.080.0047

⁵⁵ Il s'agit là d'une information recueillie lors d'un entretien téléphonique avec le fondateur de la ligue des Pays de la Loire.

Cependant quand on regarde de plus près les archives disponibles sur les labellisations du pôle espoir pour les sept années d'ouverture, certains jeunes sont logés en internat. Effectivement dès l'ouverture du pôle il est indiqué, dans « la vie du sportif », trois modes d'hébergement pour les jeunes éloignés du pôle espoir : internat des établissements scolaires, familles d'accueil, et la MJC de Saumur. Ce n'est que lors de la demande de labellisation pour la saison 2000-2001 que cette problématique semble avoir été résolue, puisque que nous avons le détail des modes d'hébergements choisis. C'est ainsi que sur les quatorze résidents du pôle espoir sur la saison précitée, cinq d'entre eux sont logés dans l'internat du collège, sept autres dans leur propre famille et enfin deux en famille d'accueil. Faute de détails, nous sommes ici, dans l'incapacité de prouver si certains jeunes étaient hébergés dans l'internat de leur établissement. Cet inconvénient n'a pas permis à la structure d'accueillir des jeunes issus d'autres départements et régions voisines. Ainsi, durant les huit années d'ouverture du pôle, le mode de recrutement s'est quelque peu territorialisé, car la quasi majorité des pensionnaires du pôle était issue du Maine et Loire. Cette sectorisation géographique de recrutement a été réellement définie à partir de la saison 98/99. En effet dans les archives de labellisations, on peut trouver dans la partie intitulée « Recrutement des sportifs, détection et progression du sportif », la notion de secteur géographique de recrutement. Fort de cet aspect, et en relation avec la structure pôle espoir en place actuellement sur Angers, on peut établir un lien de causalité entre la répartition géographique des joueurs en place sur le pôle de Saumur et celui d'aujourd'hui. En effet, sur les dix joueurs (euses) inscrits sur la saison 2014/2015, une seule a son lieu de résidence en dehors des Pays de la Loire. Cependant, ils sont tous licenciés dans un club de la région et cinquante pour cent d'entre eux le sont dans un club du Maine-et-Loire. Conjointement à cela, la notion de potentiel est apparue. Seuls les joueurs, détectés par les instances comme étant des joueurs à fort potentiel pouvaient prétendre intégrer la structure pôle.

Le niveau des joueurs, préalablement identifié, ainsi que leurs motivations deviennent centrales, dans la phase de recrutement. Le dossier d'inscription du joueur, remis au responsable de la structure pôle, contient une page blanche où figure seulement l'intitulé suivant : « *Décrire vos motivations et vos projets – À remplir pour les postulants au Pôle Espoirs de Saumur* ». Il leur est demandé d'exposer en quelques mots leur détermination quant à l'intégration du pôle espoir et leur projet sportif à court, moyen et/ou long terme. Les dirigeants veulent donc, par ce biais, impliquer directement les jeunes dans leur projet sportif. C'est une forme de responsabilité qui leur est confiée afin de donner un réel intérêt dans l'investissement de tous.

2.4 La question scolaire

La structure mise en place de 1995 à 2002, accueille 27 jeunes joueurs âgés de 11 à 16 ans lors de leur entrée au pôle espoir. Ils ne bénéficient pas au départ d'aménagements scolaires. Ce n'est qu'en 1998 que l'on observe les premières formes d'aménagement de la scolarité par le biais d'une mise en place de soutien scolaire dans deux établissements ainsi qu'un aménagement des cours pour les départs en compétition. C'est à dire que pour les compétitions qui nécessitaient un temps de transport conséquent, les départs étaient prévus les vendredis midi. Les cours étaient alors rattrapés la semaine suivante. Sept joueurs inscrits sur les listes « Espoirs », et trois joueurs inscrits en tant que partenaire d'entraînement composent l'effectif pour la première année. Ils sont scolarisés dans cinq établissements, quatre publics et un privé. L'aménagement scolaire y est jugé « inutile⁵⁶ ». En effet les créneaux horaires d'entraînements sont programmés cinq jours sur sept de 17h à 19h.

La législation française commence à formaliser l'organisation de la formation sportive des jeunes sportifs « *Des aménagements appropriés de scolarité et d'études doivent être mis en œuvre pour permettre aux sportives et aux sportifs de haut niveau ainsi qu'à celles et ceux classé(e)s Espoirs de mener à bien leur carrière sportive.*⁵⁷ » C'est donc pourquoi dans les centres de formation, préformation et pôles espoir, il existe des aménagements prévus pour ces adolescents, afin qu'ils puissent poursuivre leur scolarité, tout en s'adonnant à leur formation sportive. Le double projet adopté par les pensionnaires du pôle doit être entier, la réussite sportive va de pair avec la réussite scolaire. Les premières traces de soutien scolaire apparaissent dès la première année. Un élève bénéficie de cours de soutien en mathématique et en physique. En définitive la logique scolaire domine très largement la logique sportive puisque aucune modification de la forme scolaire n'est éprouvé au profit d'un volume d'entraînement supérieur. Seuls les temps libres sont exploités pour le perfectionnement des jeunes.

Le bilan du pôle espoir des Pays de la Loire sur la saison 1998-1999, fait état d'un total de onze athlètes répartis sur six établissements dans neuf classes différentes. En début de saison, chaque chef d'établissement avait été rencontré et un dossier explicatif concernant le pôle leur a été confié ainsi qu'au professeur principal. À la suite de cela, des aménagements d'horaires ont pu être mis en place. Sur un établissement scolaire, la DRJS a alloué un budget supplémentaire pour le soutien scolaire, cinq élèves ont donc pu bénéficier de ce service. Neuf

⁵⁶ Extrait dans le « bilan du pôle »

⁵⁷ Articles L.331-6, L.332-4 et L.611-4 du Code de l'Éducation

jeunes suivent correctement voir très bien leur scolarité. Ainsi sur cinq jeunes qui se présentaient au Bac, trois ont été reçus dont un avec la mention assez bien. Le pôle espoir et le jeune badiste sont lié par une convention tripartite (responsable du pôle, athlète et président de la ligue), cette convention a pour objet de donner les droits et les devoirs des athlètes du pôle Espoirs badminton des Pays de la Loire d'une part et les responsables de la ligue de badminton et du pôle Espoir d'autre part. Chaque athlète doit fournir dès la rentrée le nom de son professeur principal, ainsi que son emploi du temps. De même, il doit fournir chaque trimestre une copie de son relevé de notes signée par les parents. L'athlète doit alors renseigner et inscrire l'ensemble de ses notes sur une fiche prévu à cet effet. Les jeunes badistes sont tenus de faire connaître au responsable du pôle les difficultés scolaires rencontrées où tout autre problème « susceptible » d'entraver le bon déroulement de son rythme scolaire et sportif. Cette convention autorise le responsable du pôle, comme autorité compétente, de prendre les mesures nécessaires en cas de non-respect de la convention, pouvant aller jusqu'à l'exclusion en cas de résultats scolaires insuffisants.

Ces éléments de contextualisation permettent de mieux comprendre pourquoi le pôle espoir s'est implantée sur la commune de Saumur.

La ligue des Pays de la Loire, par la création d'un pôle dans sa région, a suivi l'axe politique de la fédération en matière de développement des structures de formation des jeunes badistes au haut niveau. Cependant, l'engagement de la ligue dans la politique fédérale semble avoir été pris de manière étonnante. En effet, l'offre scolaire aménagée était quasiment inexistante, les rares aménagements concernaient surtout le soutien scolaire. De plus, l'absence d'offre d'hébergements en internat, a finalement conditionné le recrutement des jeunes sur le territoire angevin. Finalement, cette situation instable peut s'expliquer par l'absence de convention de partenariat, établie entre le responsable du pôle espoir et les établissements scolaires, permettant de stabiliser le dispositif.

Pendant toutes ces années, le pôle espoir de Saumur, n'a finalement proposé qu'une offre de perfectionnement pour les jeunes du territoire. Cela devient donc difficile d'attirer des jeunes issus hors de la région pour alimenter le pôle. En définitive, si la région des Pays de la Loire ne détient pas de « champion » sur son territoire, la situation se complique, dans la mesure où, le manque d'offre d'hébergement et de scolarité aménagée, ne favorise pas le recrutement de jeunes issus d'autres régions.

3 – Le trou noir (2002 – 2010)

3.1 La fermeture du pôle de Saumur

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a demandé instamment à la Fédération Française de Badminton, de réduire le nombre de ses pôles espoirs. C'est ainsi que le directeur technique national, « de par ses audits menés sur l'ensemble des pôles en activité, des perspectives individuelles de leur évolution, des contextes locaux, des possibilités d'adaptation au cahier des charges de fonctionnement », a proposé la fermeture des pôles de "Petit couronne" et Saumur afin de répondre à la commande de l'État. Le nombre de pôles espoirs est alors à l'époque passé de 8 à 6.

Le 23 février 2002, l'État ainsi que le comité directeur de la Fédération Française de Badminton⁵⁸, prennent la décision de fermer le pôle de Saumur alors en place depuis 1995. Le 8 mars 2002, la ligue de badminton des Pays de la Loire et plus particulièrement son président reçoit un courrier émanant du président de la Fédération Française de Badminton, dans le but de donner une explication à cette décision. C'est ainsi que sont abordées dans cette lettre les nouvelles orientations étatiques concernant le haut niveau.

L'état a donc demandé à la fédération de badminton de diminuer le nombre de pôles sur le territoire. Il s'est aussi penché sur la carte des pôles qui offrait des résultats sportifs à l'échelle nationale, ainsi que ceux qui avaient des cadres permanents. S'agissant de parler de cette décision avec A. Citolleux, il s'exprime de la sorte : « C'est le côté pervers de l'État, il ne te donne pas les crédits suffisants pour que tu aies des cadres permanents partout et quand ils vont supprimer les choses, ils vont supprimer là où il n'y en a pas⁵⁹ ». En effet, le pôle de Saumur, n'a jamais réussi à obtenir un cadre permanent sur sa structure. Il se voit fermer pour cette raison, quand bien même cette demande a été faite à plusieurs reprises dès l'instauration du centre semi-permanent d'entraînement et de formation en 1985.

On perçoit ici toute l'ambiguïté de cette situation lorsque la ligue de badminton apprend la fermeture de son pôle espoir. La ligue a été moteur dans le développement de cette discipline sur le territoire, par le biais de la MJC de Saumur qui a pu compter sur le dévouement d'un groupe de bénévoles et d'un homme cumulant les fonctions (président MJC, ligue et FFBA) pour façonner le badminton en France.

⁵⁸ Courrier Officiel reçu le 8 mars 2002 du président la Fédération Française de Badminton.

⁵⁹ Entretien téléphonique réalisé avec Alain Citolleux.

Suite à ce jugement, la situation des douze joueurs qui composaient le groupe est devenue complexe. C'est ainsi que les entraînements hebdomadaires, les stages, le suivi sportif, scolaire et médical par des professionnels, prirent fin du jour au lendemain. Même si la plupart des familles étaient issues des Pays de la Loire il a quand même fallu pour certaines d'entre elles, s'ajuster à cette décision, en prenant en compte le retour de leur enfant au domicile familial et la réinscription dans l'école de proximité.

Âges de 13 à 18 ans au moment de la fermeture, leur avenir en compétition et à l'entraînement s'est trouvé fortement impacté puisque les deux structures de formation vers lesquels les jeunes pouvaient être redirigés étaient les CREPS de Dinard et de Talence. Nous avons donc décidé de contacter ces deux structures pour comptabiliser le nombre de jeunes ayant continué dans un pôle après la fermeture de celui de Saumur. L'abandon du suivi de proximité effectué par les professionnels a été radical pour la plupart, puisqu'une seule joueuse a continué son parcours de septembre 2002 à juin 2005 au sein du pôle badminton du CREPS de Bordeaux.

En outre, de telles décisions ont certainement joué sur l'avenir des jeunes joueurs dans l'univers du badminton étant donné le nombre de jeunes ne jouant plus du tout au badminton aujourd'hui (5 sur 12). En comparant à l'échelle totale des individus passés par la structure pôle de Saumur, soit 27 jeunes joueurs, onze d'entre eux ont complètement délaissé la pratique. Cependant, avec les outils que nous disposons (Poona et archives) nous ne sommes pas en mesure de donner l'année où les joueurs ont arrêté de jouer.

3.2 Une nouvelle piste

Créée lors de la saison 2000/2001⁶⁰, la SSU badminton permet à certains pensionnaires du pôle espoir de Saumur de trouver dans l'université de Nantes, un moyen de poursuivre une pratique de bon niveau. En 2002, face à la fermeture du pôle, les acteurs du badminton cherchent d'autres solutions pour faire perdurer le badminton de haut niveau sur le territoire. On retrouve une nouvelle fois l'implication d'Alain Citolleux associé cette fois-ci à Claude Leveau⁶¹, dont le projet vise à favoriser une continuité pour les jeunes du pôle mais aussi donner l'accès aux jeunes n'ayant pas pu profiter du pôle espoir, où le recrutement ne se fait que pour les catégories « minime/cadet ».

⁶⁰ La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale a validé en 2000 la création de la Section Sportive Universitaire

⁶¹ Professeur agrégé d'EPS ayant obtenu son CAPEPS en 1980, et actuellement enseignant à l'UFR STAPS de Nantes.

Convaincu de l'apport de cette discipline, C. Leveau s'engage de manière très active dans une réflexion sur les démarches d'enseignement du badminton⁶², tout en prenant en charge les stages de formation professionnelle. Compte tenu de la structure « pôle espoir » sur Saumur, il s'engage sur un projet de formation des jeunes étudiants nantais après l'obtention de son Brevet d'Etat, afin d'assurer une continuité d'entraînement pour les anciens pensionnaires du pôle espoir qui poursuivent leurs études à l'Université de Nantes. La création de la SSU a donc pour but de proposer un cadre d'entraînement et de formation précis, à la fois pour les anciens du pôle mais également pour les étudiants badistes du territoire classés au minimum C2⁶³, et dont le niveau de pratique est insuffisant pour prétendre être inscrit sur les listes nationales de la fédération.

Cette manière de former les jeunes universitaires au « haut niveau », n'est finalement qu'une manière détournée de poursuivre ce qui avait été initié sur Saumur. Mais ce n'est évidemment pas le même badminton de haut niveau puisque nous sommes ici en présence de joueurs plus âgés, n'ayant pour la plupart pas connu une structure pôle⁶⁴, qui bénéficient de trois créneaux d'entraînements par semaine. A noter que des difficultés persistent autour de la planification des entraînements et de leur taux de remplissage car deux créneaux sont programmés le matin de 8h à 10h ne facilitant pas la présence de tous les membres de la SSU⁶⁵.

Cependant, cette structure évolue quasiment en marge, puisqu'elle propose a minima qu'une formation pour les bons joueurs de badminton qui réalisent leurs études supérieures à l'université de Nantes⁶⁶. Il s'agit tout de même de regrouper de façon structurée et institutionnalisée les jeunes joueurs de badminton du campus nantais, en leur proposant une formation universitaire de qualité et aménagée (dispense d'assiduité, tutorat, soutien scolaire).

3.3 2004-2008 : l'olympiade de tous les bouleversements

La présidence de la ligue fonctionne sur une olympiade. Jean-Marc GASNOT était alors le président au moment de la fermeture du pôle espoir de Saumur. Au fil de son mandat, le projet de formation des jeunes tourne au ralenti, le choc de la nouvelle a freiné considérablement la préparation des jeunes badistes au haut niveau. Quelques rares regroupements sont organisés pour rassembler les meilleurs joueurs des Pays de la Loire. Jean-Marc GASNOT cumule un deuxième mandat, mais décède tragiquement fin 2005. Afin

⁶² Avec notamment la rédaction de son livre « badminton en situation »

⁶³ https://www.univ-nantes.fr/09604797/0/fiche___pagelibre/&RH=1184342227961

⁶⁴ Nous comptabilisons seulement deux anciens joueurs du pôle de Saumur ayant intégré la SSU.

⁶⁵ Rapport d'activité de la SSU en 2001

⁶⁶ L'encadrement est majoritairement effectué par Claude Leveau a raison de trois séances par semaine

d'assurer la continuité de la ligue de badminton, le vice-président de la ligue s'est retrouvé propulsé à la tête de l'association. Il assure avec les membres du Conseil d'Administration la pérennité de l'association jusqu'à la fin de l'olympiade.

C'est donc dans ce contexte particulier que la ligue de badminton des Pays de la Loire s'est reconstruite. Deux changements majeurs sont à retenir de 2005 à 2008.

Le premier englobe des problématiques de territoires. En effet, suite au diagnostic effectué par les dirigeants de la ligue en 2005, la décision de recentrer le siège social de la ligue au sein de la région Pays de la Loire a été prise. Actuellement situé sur Angers, le siège social se trouve géographique au centre des cinq grandes villes de la région : Nantes, Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon et Laval.

Le second n'est autre que le recrutement de deux nouveaux cadres techniques en juillet 2007 après le départ des deux anciens cadres⁶⁷. Là où le premier salarié a pour responsabilité l'Équipe Technique Régionale pour encadrer les stages et les déplacements du collectif ligue sur les compétitions nationales, l'autre est recruté pour encadrer et détecter les jeunes badistes des Pays de la Loire au haut niveau. Aussi est-il nécessaire ici de spécifier que le deuxième cadre est un ancien entraîneur de haut niveau qui a entraîné l'ancien numéro 1 junior pendant plusieurs années. Ces dernières étapes de reconstruction permettent à la ligue de reprendre le développement du badminton sur la région légèrement abandonné depuis 2002, et de commencer à faire naître un nouveau projet de formation des jeunes badistes.

3.4 Le nouveau Projet de développement de la ligue des Pays de la Loire

En décembre 2005, le projet global de développement de la ligue des Pays de la Loire est rédigé en concordance avec la politique régionale. C'est ainsi que nous pouvons pointer du doigt les prémices d'une nouvelle réflexion sur la formation des jeunes au haut niveau : « Il ne nous faudra pas pour autant oublier aussi que toute fédération olympique s'appuie dans son programme de préparation olympique sur une politique du haut niveau, et que chaque ligue doit être détectrice, formatrice et incitatrice de nouveaux et jeunes talents. Cela passera par le renforcement de notre équipe technique régionale⁶⁸ (ETR) actuelle et par la création d'un centre régional de formation et d'entraînement (CREF)⁶⁹ ». Au regard de ces quelques lignes, nous pouvons affirmer que la prise en charge de la formation des jeunes redevient centrale

⁶⁷ Un licenciement et une mutation dans un autre pôle espoir.

⁶⁸ Elle est constituée des salariés de la ligue, mais également des Brevets d'État, Diplôme d'initiateur badminton, diplôme d'encadrant badminton qui souhaite en faire partie. Cette équipe permet d'encadrer les stages et les déplacements en compétition du collectif ligue

⁶⁹ Extrait recueilli dans le projet global de développement de la ligue des Pays de la Loire

dans la politique régionale. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le premier axe prioritaire de développement choisi par la ligue n'est que la mise en place et le fonctionnement d'un CREF. Les actions de formation des entraîneurs redeviennent nécessaires dans le processus d'entraînement et de détection des jeunes, mais aussi tout le travail d'accompagnement et de suivi des badistes en compétition. Cherchant à préparer au mieux les jeunes sportifs à la filière « haut niveau », la ligue de badminton des Pays de la Loire s'engage avec chaque comité départemental afin d'obtenir un maillage plus important sur le territoire régional. Ainsi, cette contractualisation, entre les cinq comités, se traduit par une rotation des regroupements⁷⁰ sur les cinq départements⁷¹ qui compose la ligue de badminton des Pays de la Loire. L'harmonisation des actions qui avait pour objectif de rehausser le niveau de jeu sur la région et de détecter les jeunes badistes qui formeront peut être l'élite du badminton, a permis d'aboutir à la création d'un centre régional d'entraînement sur Angers avec un hébergement à proximité du gymnase.

Suite au diagnostic effectué par la nouvelle équipe dirigeante, la nouvelle politique de développement de la ligue, désormais installée sur Angers, permet d'expliquer les solutions trouvées avec un centre d'hébergement. Plusieurs propositions naissent, dans le but de pallier la disparition du pôle espoir. Les choses commencent à se construire, mais encore faut-il posséder un vivier de joueurs prêts à être formés. Géographiquement centrée sur la région des Pays de la Loire, la ville d'Angers, est facilement accessible par les voies routières et ferroviaires. Ce nouvel aspect, permet potentiellement d'élargir son espace de recrutement. Se pose alors les limites du champ d'action de la formation des jeunes. Autrement dit, à qui sont destinés les entraînements et la formation ?

Cette période, n'est finalement que le produit d'une fermeture précoce d'un pôle espoir, qui à première vue ne produisait pas un vivier suffisant de bon joueur pouvant prétendre un jour faire partie des meilleurs joueurs de la discipline. Des choix politiques ont contraint la ligue à fermer le pôle espoir sans avoir pris un moment de réflexion sur le futur de la formation des jeunes au haut niveau en Pays de la Loire. Ce n'est que tardivement, après le recrutement de deux nouveaux salariés, que survient le projet de recréer un centre d'entraînement sur le territoire. Qu'en est-il concrètement ?

⁷⁰ 3 jours à chaque vacances scolaires.

⁷¹ Loire-Atlantique (44), Maine et Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72), Vendée (85)

4 – La résurrection (2010 – aujourd'hui)

4.1 Le centre d'entraînements régional (2010-2012)

Sous l'influence de la nouvelle équipe salariée émerge la volonté de créer un centre d'entraînements régional afin d'augmenter le niveau de jeu des jeunes⁷² ligériens.

Ce centre permet de regrouper les meilleurs joueurs de la région sur différents stages répartis dans l'année, afin qu'ils bénéficient d'un encadrement qualifié⁷³, d'une structure d'entraînement dans un environnement adapté. Ce dernier, situé au sein du campus universitaire d'Angers, permettaient d'avoir à proximité⁷⁴ un foyer assurant l'hébergement des jeunes, un service de restauration, une salle de sport et un espace vert pour toutes les activités en extérieur. De plus, piloté par le responsable de l'équipe technique régionale, en relation avec l'ensemble des commissions régionales concernées, le centre d'entraînement régional s'est décliné sur plusieurs sites à travers les Pays de la Loire⁷⁵. Ce dispositif avait pour but de regrouper les meilleurs joueurs dans les trois catégories sélectionnées : benjamin, minime et cadet, afin de faire émerger une dynamique régionale dans une volonté politique de la ligue d'augmenter le niveau de jeu des jeunes sur le territoire ligérien. L'ensemble des joueurs sélectionnés formait le collectif ligue sélectionné sur les compétitions nationales (TEJ, championnat de France) pour représenter la région des Pays de la Loire.

Alimenter la filière d'accès au badminton de haut niveau passe nécessairement par une phase de détection préalable. Mise en œuvre en accord avec les clubs et les cinq comités départementaux, elle permet à la ligue des Pays de la Loire de détecter les futurs champions à l'aide des entraîneurs et des éducateurs lors des regroupements et des compétitions dans le but d'asseoir la politique d'accès au haut niveau.

4.2 Le pôle espoir (2012-Aujourd'hui)

Dans ce cheminement vers le haut niveau⁷⁶, les pôles espoirs ont été créés pour assurer la formation des jeunes espoirs au haut niveau et alimenter les pôles France qui assureront à leur tour l'approvisionnement de l'INSEP. Un pôle espoir permet d'agir directement sur la

⁷² On entend par jeune, les catégories benjamin, minime, cadet, junior

⁷³ 13 BE1 et 2 BE2 (+2 en cours) en 2005, composaient l'équipe d'encadrement sur les 5 départements.

⁷⁴ Le transport se faisait uniquement à pied

⁷⁵ Nous sommes ici dans l'incapacité de donner les villes qui ont accueillis un stage pour le collectif. Néanmoins les cinq départements ont tous été une terre d'accueil pour les regroupements.

⁷⁶ Politique du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la vie Associative

construction des jeunes badistes inscrits sur les listes espoirs, et devenir peut-être les champions qu'ils ont toujours rêvés d'être.

Ainsi, la réouverture d'un pôle en Pays de la Loire, labélisé « pôle espoir » en 2012, a pour vocation de former, regrouper et préparer les jeunes polistes à accéder au meilleur niveau, et intégrer le collectif « France » et le pôle France. Les joueurs concernés pour entrer dans le pôle sont les minimes 1 et 2 et les cadets 1 et 2. C'est ainsi que 10 jeunes joueurs composent le pôle espoir la première année (4 filles et 6 garçons).

Conclusion Partie I

Notre raisonnement a pu mettre en évidence que la filière de formation au haut niveau a des racines anciennes. Nous avons cependant pu voir que ces racines sont extrêmement fragiles puisque les différents contextes politiques, économiques et sociaux, ont largement conditionné le devenir de la formation des jeunes badistes.

Les dirigeants, aussi joueurs actifs de badminton, s'efforcent de construire la discipline dans un contexte particulier, où le tennis occupe une place prépondérante. Ce travail vise à pérenniser le badminton grâce à la création de clubs sur l'ensemble du territoire. Cette stratégie de diffusion apporte une meilleure visibilité à ce sport. C'est ainsi que les nouveaux clubs constituent des points d'attraction et de transmission de la fibre « badistique ».

La prise en charge par l'Etat de la question du Sport et plus particulièrement du Sport de Haut Niveau marque les débuts d'une prise en compte de la formation des jeunes. Le développement du badminton dans ce domaine, en région Pays de la Loire, est finalement lié aux démarches entreprises par l'Etat, d'encadrer son élite sportive.

Si l'on considère aujourd'hui le badminton comme un sport olympique durablement implanté dans le paysage sportif, force est de constater qu'il est le résultat d'acteurs ayant construit ce sport depuis les années 70. Autrement dit, les acteurs font l'histoire de ce sport, et le badminton d'aujourd'hui n'est rien d'autre que le fruit du travail de pionniers soucieux de développer une activité sportive pour laquelle ils sont entièrement dévoués.

Le badminton de haut niveau a finalement pris une réelle dimension que très récemment par la réouverture du pôle espoir. En effet, les conditions d'encadrement et de fonctionnement semble, à priori, stabilisée sur cette structure. Ce dernier point mérite d'être interrogé sur le terrain pour comprendre et analyser l'état actuel de cette formation sur le pôle espoir d'Angers.

Partie II – le pôle espoir d'ANGERS

Le pôle espoir n'est pas un club, mais répond à un double objectif de formation sportive et scolaire ; on attend des joueurs qu'ils investissent pleinement ces deux carrières⁷⁷. Sur le plan sportif, les pensionnaires du pôle bénéficient d'un complexe sportif en partenariat avec le club de badminton de Beaucouzé et mis à disposition par la Ville, propriétaire de l'infrastructure. Ils profitent de deux encadrants diplômés d'état (BE second degré) assurant l'ensemble des créneaux hebdomadaire et le suivi sportif, scolaire et médical des jeunes badistes. L'immersion dans un centre de formation implique un mode de vie spécifique. En effet la notion de « sport » devient centrale pour le jeune badiste à partir du moment où il est plongé dans cet environnement. Tous ses projets ne peuvent être envisagés sans cet aspect sportif, primordial dans l'espoir de faire partie un jour de l'élite de ce sport. C'est ainsi que « [...] l'athlète s'adonne à une organisation de la vie qui place l'entraînement sportif au cœur des activités journalières, et qui fait passer au second plan tout autre objectif. Le sportif adopte alors un style de vie en dehors du monde ordinaire. »⁷⁸. Les journées sont rythmées en fonction de cet objectif de performance, pour lequel un jeune badiste s'inscrit dans une structure de formation au haut niveau. C'est alors que le jeune joueur se retrouve dans une situation où son statut d'espoir s'est vu considérablement évoluer. En effet les charges d'entraînements ont augmenté et deviennent désormais journalières. Sept séances réparties du lundi au vendredi pour les collégiens et les lycéens leur procurent respectivement treize et quatorze heures d'entraînements quotidiens.

⁷⁷ Clément Xavier, Louveau Catherine, « socialisation sportive et formation des « grands hommes ». Le cas du handball », Ethnologie française 4/2013 (Vol.43), p. 723-733

⁷⁸ PAPIN, B. (1998). « Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau. » Thèse pour le doctorat de l'université de Nantes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H					
9H					
9H					
10H					
10H					
11H					
12H			Gymnase Saint Aubin de la Salle Musculation + badminton 11h-13h		
13H		Gymnase Saint Aubin de la Salle 12h-14h			Gymnase Saint Aubin de la Salle Physique+Musculation 12h-13H30
13H	Gymnase Immaculé Conception 13h-14h	Gymnase Immaculé Conception 13h-14h			Gymnase Immaculé Conception
14H					
14H					
15H					
16H			Gymnase Spinosi pour les Collégiens 14h-17H		
17H					
17H	Gymnase Spinosi 16h30-18h30	Gymnase Spinosi 16h30-19h		Gymnase Spinosi 16h30-19h	
18H					
18H			Gymnase Saint Aubin de la Salle 17h-19H		
19H					

Cette partie vise à comprendre à travers deux récits, comment se joue les arrangements au sein de deux domaines que sont la scolarité et la médecine. Elles vont respectivement, s'attacher à expliquer comment s'est construit le suivi du jeune badiste au pôle espoir d'Angers, tant au niveau de la scolarité qu'au niveau de la santé de l'athlète. Ainsi, se sera l'occasion dans une première partie, d'aborder succinctement les conditions de répartition des jeunes badistes espoirs dans les différentes classes. La deuxième partie, quant à elle sera consacré au rôle des médecins dans le suivi médical des jeunes badistes, en soulignant le fait que les diagnostics établies par les médecins peuvent être différents, cependant l'ensemble du corps médical effectue son travail en âme et conscience. Nous verrons au travers de deux récits essentiels nous ayant permis de construire notre raisonnement, que l'éclosion et l'entretien du talent sportif, s'inscrivent dans un jeu d'acteurs et pas seulement dans la libre expression de « capacités » biologiques ou intellectuelles.

Encadré méthodologique

Encadré méthodologique n° 2

Situation du pôle espoir d'Angers.

L'étude de ce milieu particulier qu'est le sport de haut niveau exige une immersion totale de la part du chercheur pour comprendre le fonctionnement d'une telle structure et les interactions entre les différents acteurs de ce milieu. L'objectif d'un pôle espoir est de préparer les jeunes sportifs au haut niveau, pour alimenter les pôles France, au travers des entraînements, des stages et autres compétitions ; en parallèle avec une réussite au niveau des études en partenariat avec l'éducation nationale dans une perspective de reconversion professionnelle.

Le choix d'une observation participante s'est donc tout naturellement imposé à nous, tant l'accès au terrain d'enquête nous est apparu simplifié grâce à notre position de badiste de bon niveau ayant un membre de ma famille dans le conseil d'administration de la ligue des Pays de la Loire de Badminton. Ces observations ethnographiques, au cœur de ce dispositif vont me permettre d'analyser la construction des élites en badminton autour du projet sportif. Cette posture d'observateur m'a permis d'endosser plusieurs rôles, à la fois « sparing partenaire », distributeur de volants, conseiller auprès des jeunes et bien évidemment enquêteur. Cette proximité m'a permis de comprendre la complexité d'un terrain d'enquête, d'une pratique, et

les interactions entre les différentes instances qui gravitent autour des pensionnaires du pôle avec l'objectif commun de produire des champions. Les différentes postures adoptées pendant ma semaine d'observations m'ont permis de récolter tout un ensemble d'anecdotes venant enrichir notre travail de reconstitution d'une semaine type sur le pôle d'Angers, en ayant en tête d'analyser plus précisément les questions relatives au projet sportif, scolaire et suivi médical du jeune badiste.

De type exploratoire, les premiers entretiens avec le directeur du pôle espoir et les jeunes badistes m'ont permis d'établir un paysage assez représentatif du mode de fonctionnement de la structure, ainsi que de mettre en lumière deux situations de tensions.

Ces observations se sont rapidement concentrées autour de deux événements marquants, qui ont constitué, l'un et l'autre, pour des raisons différentes, des freins à la pleine expression du talent sportif.

Si notre étude devait aborder dans cette deuxième partie la formation actuelle des jeunes badistes, elle va finalement s'attarder sur ces deux situations, me permettant d'analyser la structure sous un œil original. Ces deux nœuds problématiques vont donc faire l'objet d'une démonstration plus précise dans la deuxième partie de ce mémoire. Suite à ces discussions informelles, nous avons logiquement interrogé les deux points de tensions dans deux autres univers, au travers d'entretiens semi-directifs, d'une part avec la directrice du lycée public Chevrolier à Angers, et d'autre part avec le médecin du CHU d'Angers. Ces deux entretiens avaient pour but de recueillir des éléments de compréhension et d'éclaircissement sur ces deux milieux que sont la scolarité et la médecine. Ils ont tous les deux été préparé spécifiquement à l'aide d'une grille d'entretien afin de recentrer notre propos autour du sujet qui nous intéressait davantage, à savoir la non-inscription d'un jeune pensionnaire du pôle dans une classe « sport étude » lui permettant l'agencement de son emploi du temps en fonction des entraînements du pôle espoir, et de l'autre le diagnostic d'une maladie cardiaque inadaptée avec la poursuite d'une formation au haut niveau. Les deux jeunes badistes ont également fait l'objet d'un court entretien. Nait de ces témoignages, l'implication forte d'un père dans la vie de sa fille et initialement porte-parole de cette dernière dans les problèmes rencontrés. Nous aborderons donc, l'investissement d'un père en montrant que son implication dans ce milieu n'est pas anodine.

Cette immersion dans un environnement particulier qu'est le pôle espoir et ses acteurs, nous a persuadé de mettre en lumière la façon dont se joue les arrangements au sein des instances scolaires et médicales avec l'idée de comprendre comment tel ou tel individu de par son

statut, a le pouvoir de décider si oui ou non un jeune pensionnaire a le droit de rester au sein de la structure de formation.

1 – La problématique de la scolarité

1.1 Le cas du Lycée CHEVROLIER

Tous les pôles de France partagent l'idée selon laquelle le double projet adopté par les jeunes à l'entrée du pôle doit permettre une gestion équivalente pour la réussite sportive et scolaire puisqu'il s'agit d'une obligation réglementaire. L'école semble à première vue rester essentielle pour les jeunes badistes intégrant la structure pôle. Cependant, est-ce toujours une vérité en pratique ? Les bons résultats scolaires doivent permettre aux jeunes badistes, en cas de sortie de la structure, d'avoir un bagage intellectuel suffisant pour suivre une formation. Comme l'évoque J. BERTRAND dans son étude sur le football professionnel « tous ceux qui y rentrent n'en sortiront pas pour autant athlètes professionnels : *« L'apprentissage est ainsi l'occasion d'intérioriser un rapport au métier dominé par un ascétisme d'élite qui fait de la résistance aux difficultés une condition de la réussite »*⁷⁹. »

Depuis cette année le lycée public Chevrolier a arrêté un certain nombre de partenariats avec des associations sportives, pôle, etc. dont celui de badminton.

Les pensionnaires du pôle espoir sont répartis au début de l'année sur trois établissements scolaires sélectionnés par le responsable du pôle. Le collège Immaculée Conception est un collège privé qui accueille cinq jeunes badistes⁸⁰ scolarisés dans une classe de 4^{ème} et de 3^{ème}. Le lycée privé Saint Aubin de la salle accueille quatre pensionnaires scolarisés en seconde sport étude. Le lycée Chevrolier quant à lui accueille deux badistes scolarisés en seconde et première. Le pôle espoir comptabilise donc à première vue trois établissements partenaires. Au final ce qui est proposé aux familles des jeunes badistes cette année, c'est le choix entre deux établissements réellement partenaires : les deux structures privées. En effet depuis le début de la saison, le lycée Chevrolier n'est plus partenaire du pôle, il n'est finalement qu'une solution de replis pour les familles ne désirant pas inscrire leurs enfants dans un établissement privé. C'est le choix adopté par deux familles qui ont pris le risque de scolariser leur enfant dans un établissement où l'aménagement de l'emploi du temps ne serait pas mis en place. L'un est

⁷⁹ BERTRAND, J., 2009. « Entre « passion » et incertitude : la socialisation au métier de footballeur professionnel. » *Sociologie du travail*, 51 (3), p. 361-378.

⁸⁰ 3 internes et 2 externes

inscrit en première et peut suivre sans aucun problème le rythme des entraînements du pôle et les cours du lycée car il était déjà inscrit dans ce lycée l'année précédente, l'autre au contraire est en seconde et ne peut pas à ce jour suivre l'emploi du temps du pôle espoir. Ce dernier cas fera l'objet d'un développement plus approfondi à la suite de notre raisonnement.

Le responsable du pôle et les établissements scolaires accueillants les jeunes badistes partagent la même volonté sur la réussite scolaire de leurs pensionnaires en l'intégrant dans leur discours. En effet, c'est ce que l'on retrouve dans le discours de la directrice d'un des lycées accueillant un jeune badiste :

« C'est à dire qu'il y a vraiment un suivi des sportifs en terme scolaire. On se voit régulièrement, on communique si besoin est. On surveille les résultats scolaires des élèves et puis si ça ne fonctionne pas on met en place du soutien dans le cadre de la dotation budgétaire du soutien aux élèves sportifs de haut niveau, on a des moyens qui nous sont attribués pour mettre en place du soutien pour les élèves qui sont défaillants dans telle ou telle discipline. Pour les autres et bien on prend aussi de notre temps et ça fonctionne beaucoup sur la base du volontariat des enseignants, et ça fonctionne plutôt bien puisque les sportifs, les vrais sportifs je dirais de haut niveau sont des élèves qui sont plutôt agréables, qui fonctionnent bien à la fois intellectuellement et dans leur secteur sportif. »

Une volonté claire à ce niveau de ne pas pousser l'enfant vers un abandon de l'école pour se consacrer uniquement au projet sportif comme SLIMANI a pu l'évoquer dans *« La professionnalisation du football français : un modèle de dénégation »*, évitant à ce dernier de se retrouver sans bagage scolaire pour la suite de sa formation. C'est pour cette raison que les recrutements ne se basent pas seulement sur le potentiel des jeunes, mais aussi sur leur comportement en classe et leurs résultats scolaires. Le lycée Chevrolier, structure accueillant beaucoup de sections sportives et d'athlètes de haut niveau adopte un recrutement strict :

« Le recrutement de ces élèves est assez strict, car il y a à la fois une sélection scolaire dans un premier temps, effectué par un certain nombre de personnes faisant partie des équipes pédagogiques et de l'équipe de direction de l'établissement. De cette manière, les responsables souhaitent, derrière, qu'en cas d'échec pour intégrer un centre de formation d'un club de football professionnel, leurs élèves puissent poursuivre une scolarité dans le secondaire, que ce soit en filière générale, technologique ou professionnelle,

sans être en retard par rapport à d'autres et avec suffisamment de connaissances⁸¹ ».

La réflexion sur le fonctionnement et l'entraînement du groupe selon le mode de l'observation participante a mis en évidence la place du responsable du pôle. En effet, lorsqu'il vient chercher les jeunes au collège ou au lycée, il demande systématiquement dans le minibus à ses jeunes, comment s'est déroulée la journée de cours, les résultats et les difficultés éventuelles.

Les cinq collégiens, âgés de 13 à 14 ans, pensionnaires du pôle pour la première année, ont passé récemment leur brevet blanc. Quelques notes viennent de tomber, et la discussion dans le minibus tourne naturellement sur les notes des uns et des autres. Pendant le trajet, d'une durée approximative de 15 minutes, l'entraîneur demande les notes de tous les collégiens puis aborde le soutien scolaire avec l'une d'entre elles. Ses résultats en français sont insuffisants pour elle, et demande donc quelques séances de soutiens. L'entraîneur prend donc la responsabilité de contacter le professeur référent pour programmer du soutien scolaire pour la jeune fille.

Lorsque les devoirs ne sont pas terminés avant un entraînement, la salle de « convivialité » du gymnase de Beaucouzé fait office de salle de permanence pour terminer les devoirs.

La totalité des badistes interrogés bénéficie ou a bénéficié de conditions scolaires particulières : aménagement de l'emploi du temps, décalage des examens. « Tantôt recherchées, tantôt subies »⁸² ces conditions permettent aux jeunes polistes d'accorder d'avantage de temps pour les entraînements et les compétitions. Néanmoins, la réussite scolaire semble être un vecteur essentiel dans la perspective du « devenir champion⁸³ » puisque les cinq collégiens scolarisés dans la même classe au sein du collège privé Immaculée Conception de la ville d'Angers, figurent dans le top 10 de la classe, occupant respectivement les places une, deux, trois, quatre et sept. Partenaire du pôle espoir depuis sa création en 2012, le collège accueille cinq élèves du pôle espoir de badminton. L'emploi du temps des élèves est aménagé et les enseignants participent au suivi personnalisé de chacun. Les droits et devoirs des parties sont régies dans une convention de partenariat liant les deux entités⁸⁴. Dans cette logique de production du champion, les relations entretenues entre les responsables

⁸¹ Propos recueillis auprès de la directrice du lycée chevrolier

⁸² Forté Lucie, « Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau ».

⁸³ Manuel Schotté, la construction du « talent ». Sociologie de la domination des coureurs marocains ».

⁸⁴ Nous n'avons pu nous procurer cette convention. Nous allons nous en tenir ici aux propos tenus par le responsable du pôle.

sont bonnes. Ils communiquent à chaque fin de trimestre pour faire un bilan de la scolarité, et les professeurs s'engagent à préparer les cours manqués lorsque les jeunes badistes doivent s'absenter pour un entraînement ou une compétition.

La convention cosignée du directeur général de l'enseignement secondaire, de la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et du directeur des sports, relative « aux conditions d'accueil et de scolarisation des sportifs inscrits dans les parcours d'excellence sportive, les sportifs appartenant à un centre de formation de club professionnel et bénéficiant d'une convention de formation prévue à l'article L. 211-5⁸⁵ du code du sport, et/ou sur les listes des sportifs de haut niveau, espoirs ainsi que les juges et arbitres inscrits sur les listes de haut niveau établies par le ministère chargé des sports », par son article 6 impose un aménagement du temps des élèves sportifs : « les élèves sportifs, inscrits dans un pôle, une structure du PES ou d'un centre de formation d'un club professionnel agréée et/ou inscrits sur les listes du ministère des Sports, bénéficient d'un temps scolaire aménagé dont les conditions sont précisées dans la convention locale. Lorsque l'établissement scolaire accueille des sportifs inscrits dans des pôles de disciplines différentes, les demandes d'aménagement de scolarité feront l'objet, en amont de l'élaboration de la convention, d'un travail d'harmonisation entre les pôles. L'organisation de l'emploi du temps, qui relève de la responsabilité du chef de l'établissement scolaire, doit permettre aux élèves sportifs d'effectuer l'enseignement indispensable à la poursuite d'un cursus cohérent dans le cadre d'une future insertion professionnelle, en permettant un entraînement sportif de qualité au regard des exigences de résultats, tout en ménageant des temps de récupération et d'intégration sociale indispensable à l'épanouissement personnel⁸⁶ »

Qu'en est-il du pôle espoir badminton d'Angers ? Comment sont répartis les jeunes pensionnaires dans les classes ?

Incontestablement, il incombe au responsable du pôle de rencontrer les chefs d'établissement pour affecter les jeunes dans des classes avec un aménagement de l'emploi du temps. Ceux-ci,

⁸⁵ L'accès à une formation dispensée par un centre mentionné à l'article L. 211-4 du présent code est subordonné à la conclusion d'une convention entre le bénéficiaire de la formation ou son représentant légal et l'association ou la société sportive. La convention détermine la durée, le niveau et les modalités de la formation. Elle prévoit qu'à l'issue de la formation, s'il entend exercer à titre professionnel la discipline sportive à laquelle il a été formé, le bénéficiaire de la formation peut être dans l'obligation de conclure, avec l'association ou la société dont relève le centre, un contrat de travail défini au 3° de l'article L. 1242-2 du code du travail, dont la durée ne peut excéder trois ans. Si l'association ou la société sportive ne lui propose pas de contrat de travail, elle est tenue d'apporter à l'intéressé une aide à l'insertion scolaire ou professionnelle, dans les conditions prévues par la convention. Les stipulations de la convention sont déterminées pour chaque discipline sportive dans des conditions définies par décret en Conseil d'État, conformément à des stipulations types.

⁸⁶ Article L. 211-5, sous article 6.

ne peuvent que servir le projet sportif des jeunes dans la mesure où les créneaux horaires libérés par l'établissement scolaire sont entièrement mobilisés pour l'investissement sportif. À ce propos, la directrice adjointe du lycée public « Chevrolier » en charge du haut niveau nous explique : « *les élèves finissent à 16h tous les jours, ce qui leur permet de continuer à pratiquer leur activité sportive*⁸⁷ ».

La répartition des sportifs dans les classes est bien spécifique et impose donc un choix orienté. En effet les filières ne sont pas toutes accessibles à partir du moment où l'emploi du temps des sportifs de haut niveau est incompatible avec le suivi de certaines filières.

*Les sportifs que nous accueillons n'ont pas la possibilité à la suite de la seconde de choisir toutes les filières. Parce qu'on a certaines filières qui sont assez chronophages en terme de global horaire sur certaines options ; par exemple sur les filières sciences et techniques industrielles où on a des cours qui durent 4h ou 5h d'affilée qu'on ne peut pas positionner que le matin. Du coup c'est forcément l'après-midi et c'est incompatible avec l'aménagement d'emploi du temps. Donc généralement, les sportifs de haut niveau vont plutôt sur les filières générales L, S et ES et sur la filière technologique STMG (...) Il se trouve qu'en seconde cette année, sur les deux classes sportives parce qu'ils ne sont pas répartis dans toutes les classes non plus hein, on les met sur 2 ou 3 classes en fonction des années pour éviter que ces classes soient trop claniques parce que les sportifs aiment bien se retrouver entre sportifs, donc euh on les mélange, on ne met pas tous les sports en même temps, enfin dans la même classe et puis on les répartis sur au moins deux classes. Parce qu'il y a une unité qui est importante, il faut qu'elle soit homogène, il y a les classes de secondes, y'a 60% d'emploi du temps qui a lieu en groupe, très peu de cours en classe entière, donc si on fait des groupes plus des clans qui peuvent être des clans par option ou par spécificité, à la fin il n'y a pas d'unité de classe. Et ça porte préjudice quoi, c'est pas très constructif surtout sur une tranche d'âge où les jeunes ont quand même besoin d'être un peu bousculés, s'ouvrir vers le monde, découvrir un peu la vie voilà c'est important*⁸⁸.

Si l'on s'en tient à ce discours, ce qui semble conduire les sportifs dans les filières dites générales, c'est l'incapacité à positionner des Travaux Pratiques le matin. Cependant, compte

⁸⁷ Entretien réalisé avec la directrice adjointe du lycée Chevrolier en charge du haut niveau.

⁸⁸ Entretien avec la directrice du lycée Chevrolier.

tenu du bon niveau des collégiens expliqué précédemment, le placement des jeunes badiste dans les filières générale serait probablement identique au placement souhaité par les jeunes et leurs familles. En revanche, dans le cas où un jeune rencontre des difficultés scolaire ou ayant fait le choix d'une formation dite professionnelle, son projet sportif qui viserait à continuer le badminton à haut niveau dans l'espoir un jour de faire partie de l'élite de ce sport se trouverait largement compromis.

Souhaitant aborder la scolarité des jeunes badistes au sein de ce lycée, en matière d'aménagement scolaire, il s'agissait d'envisager les relations entretenues avec le pôle espoir badminton. Curieux de connaître son point de vue sur les tenants et les aboutissants des rapports difficile entre les deux parties, c'est bien en position d'étudiant en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, désirant mener une étude sur le double projet sportif et scolaire des athlètes de haut niveau dans un lycée réputé pour cela, que je me suis présenté à la directrice adjointe en charge de la filière « haut niveau ».

Construire une performance sportive entre un établissement scolaire et un pôle espoir est exigeant ; il faut en effet trouver le meilleur équilibre possible entre une réussite scolaire et sportive. Autrement dit, les deux entités doivent être complémentaires pour mener à bien le projet du jeune badiste. Au travers du rôle de chacune des deux parties, nous évoquerons le cas d'un jeune pensionnaire du pôle, admis en seconde générale au lycée Chevrolier.

En effet, ce dernier n'a pu bénéficier d'un aménagement de son emploi du temps pour parvenir à concilier les heures de cours obligatoire dans son établissement scolaire et les heures d'entraînements du pôle programmées en fin d'après-midi. Les conditions ne permettent pas au jeune de badiste de réaliser son projet sportif, quand bien même son inscription sur la liste des espoirs établie par le ministère de la ville, de la Jeunesse et des Sports est valable jusqu'au 31 octobre 2015. Je cite l'intéressé, lors d'une rencontre sur un tournoi privé :

« Bah en fait je devais être au pôle en début d'année à CHEVROLIER dans une classe de sportif, mais je suis arrivé à la rentrée et je me suis rendu compte que j'étais dans une classe normale sans aménagement sportif. J'ai donc demandé pourquoi et on m'a répondu que c'était à cause d'un manque de place dans les classes sportives. J'en ai donc parlé au responsable du pôle et à mes parents, c'est à ce moment-là qu'on a commencé à envoyer des lettres et passer des coups de fils, d'abord au lycée puis jusqu'au rectorat pour me faire changer de classe. Il

n'y eu aucun changement et étant donné mon emploi du temps je ne pouvais assister qu'à un seul entraînement dans la semaine. J'ai alors réfléchi avec mes parents, et mon entraîneur de club s'est arrangé pour que j'ai un volume d'entraînement au club quasiment équivalent au pôle. J'ai donc décidé d'arrêter le pôle pour n'avoir qu'une seule structure d'entraînement et pouvoir jongler avec l'emploi du temps du lycée »

Comment comprendre qu'un jeune inscrit sur les listes espoirs, ne bénéficie pas des droits d'aménagement scolaire cité dans la convention prévue à cet effet, et les propos de la directrice de l'établissement scolaire qui semble ne pas connaître l'existence du pôle espoir de badminton sur le territoire angevin : « J'ai entendu parlé du badminton l'année dernière, je sais qu'il y a une volonté de la part du club. Maintenant je pense que c'est plus une volonté géographique qu'autre chose, mais voilà on a sur les classes de 1^{ère} et terminale un ou deux badistes. Y'en a un qui est entré cette année paraît-il en seconde, mais il n'est pas rentré sur sa spécificité sportive ». Là où la directrice semble ne pas vouloir trop en dire sur l'histoire du jeune pensionnaire du pôle scolarisé dans son établissement, le correspondant régional du sport de haut niveau avait pourtant quant à lui fait les démarches nécessaires pour prendre contact avec la directrice adjointe en charge des sportifs de haut niveau pour discuter des difficultés rencontrées par le jeune garçon scolarisé en seconde : « Mr XXX le correspondant régional du sport de haut niveau auprès de la DRJSCS m'a fait part des difficultés que rencontre M. YYY, élève de votre établissement et sportif de haut niveau en badminton ». Le silence apporté par l'établissement scolaire sur cette affaire n'a pas pu permettre de changer la situation. Bien qu'au courant de la façon dont cela s'est déroulé : « Lui n'a pas d'aménagement, parce qu'il est entré en postulant sur une option⁸⁹ qui normalement n'est pas ouverte aux sportifs. Du coup il n'a pas été affecté sur les critères sportifs, mais plutôt par la machine informatique », la directrice adjointe n'a pu faire les démarches nécessaires pour le changer de classe au vu du nombre important de classes de seconde (14). Seules les démissions auraient pu permettre au jeune badiste d'intégrer une classe avec un aménagement possible de son emploi du temps.

Le lycée Chevrolier attache beaucoup plus d'importance aux élèves d'une même pratique inscrits en masse. La ville d'Angers et son club de football, le SCO d'Angers, a une place prépondérante au sein de l'établissement scolaire : « *bon ce qui est important, c'est*

⁸⁹ Option sciences de l'ingénieur

d'attacher, enfin de donner du temps et d'attacher de l'importance à la scolarité des élèves qui sont là en plus grand nombre, ce qui est le cas des footballeurs. Parce que le football est un sport beaucoup plus populaire, et a un recrutement beaucoup plus large, qui est un recrutement national, quand il ne rentre pas sur la section sportive, ils sont très souvent recrutés par le SCO ». Ce discours vise à dénigrer les sports qui ne bénéficient pas d'une cote de popularité aussi importante que le football. C'est ainsi que le badminton, pourtant sport olympique, et plus particulièrement le pôle espoir d'Angers ne jouie pas d'un nombre suffisant de pensionnaires inscrits dans l'établissement scolaire, pouvant lui donner une légitimité dans le paysage institutionnel.

1.2 Lycée Saint Aubin de la salle

Le lycée Saint Aubin de la Salle, établissement privé sous contrat d'association avec l'État, fonctionne avec des fonds publics et assure donc une mission de service public.

Bien loin de ce conflit, ce lycée privé situé à une distance de 10 kilomètres au Nord Est d'Angers par rapport au lycée Chevrolier, compte en son sein quatre pensionnaires du pôle scolarisé en seconde générale. Nouveau partenaire du pôle depuis le début de la saison les jeunes badistes y sont très bien intégrés. Leur statut de sportif espoir leur confère un emploi du temps aménagé. À ce propos, un des jeunes m'explique : « Notre emploi du temps est fait en fonction du pôle. En fait tous les jours on finit à 15h20 sauf le vendredi⁹⁰ ».

Au niveau de l'emploi du temps des lycéens, certains cours sont supprimés, respectivement les options dites facultatives et mêmes les cours d'Éducation physique et sportive : « Le mardi on loupe des options facultatives et donc ça enfin c'était facultatif donc on a pas pris (...) le mercredi on a cours jusqu'à 15h20 et quand l'autre partie de la classe est en sport de 15h40 à 17h30 nous on est en étude pour faire nos leçons et avoir une soirée un peu plus détente quoi, parce que sinon les autres soirées on les passe à faire nos leçons et du coup après on est un peu mort ».

Ainsi, ce qui semble se passer aujourd'hui c'est un désintéressant pour les établissements scolaires publics au profit d'une structure privée plus encline à recevoir un pôle espoir. L'enjeu pour l'établissement privé d'accueillir un pôle espoir est d'utiliser la notoriété d'un projet dans la concurrence l'opposant aux autres établissements scolaires, dans le but d'élargir

⁹⁰ Discussion informelle effectuée avec un jeune lycéen à la fin de l'entraînement.

la surface de recrutement scolaires et favoriser la mixité sociale des publics⁹¹ scolarisés dans l'établissement.

À noter que le responsable du lycée Saint Aubin de la Salle émet une très forte volonté, qui consiste à accueillir en son sein, le pôle espoir d'Angers. Il explique d'ailleurs dans un échange avec le responsable du pôle qu'il est prêt à construire un gymnase aux normes dans son établissement afin d'apporter les meilleures conditions de jeu aux jeunes badistes. Si l'on se réfère à l'environnement social du chef d'établissement, l'intérêt débordant de ce dernier à vouloir accueillir une telle structure dans son enceinte est fortement liée à l'implication passée de sa femme en tant que trésorière au sein de la fédération française de natation, mais aussi et surtout par la présence de leur fille dans le pôle espoir de Natation synchronisée de Nantes. Ils baignent donc dans le tissu associatif de la natation. Cela explique certainement la volonté débordante du chef d'établissement du lycée privée Saint Aubin de la Salle, car promouvoir l'accueil d'une structure d'entraînement de haut niveau dans son établissement est d'abord une fierté et une image forte auprès des autres établissements scolaires.

Nous pouvons ici faire le rapprochement avec l'étude de Julien Bertrand « Entrer en formation par la petite porte » : les conditions sociales de l'apprentissage footballistique dans un club dominé. Son travail consiste à faire une enquête au sein d'un centre de formation appartenant à un club français situé « en bas de l'échelle footballistique ». Après avoir contextualisé son étude, J. Bertrand aborde les questions relatives à la scolarité et plus particulièrement les conditions de travail au sein de l'école privée du centre de formation. Le jeune footballeur évolue ainsi dans un environnement où « l'organisation est souple ». C'est-à-dire que l'école s'adapte aux rythmes du sportif, l'école est entièrement dédiée au projet sportif du jeune footballeur, allant jusqu'à négocier le volume horaire des cours.

Ainsi, l'organisation de la scolarité des jeunes badistes au sein d'un lycée privé semble adopter les mêmes caractéristiques. Certains cours peuvent être supprimés quand bien même l'aménagement de l'emploi du temps permet aux jeunes pensionnaires du pôle de terminer les cours à 15h20. La sélection à l'entrée, opérée par le paiement de la formation scolaire réduit considérablement la taille des effectifs. C'est alors, que l'encadrement et l'accompagnement des élèves y sont généralement plus individualisés. Par cette démarche, l'établissement peut plus facilement moduler l'emploi du temps des badistes, en proposant éventuellement un soutien personnel.

⁹¹ Ceux bénéficiant d'un profil facilité, et ceux suivant une scolarité sans aménagement

En définitive, dans le cas d'une création d'un pôle espoir en dehors d'un CREPS, il est préférable d'établir une convention de partenariat, dans le but de stabiliser le dispositif, avec des établissements scolaires privés. En effet, comme observé dans d'autres disciplines sportives, elles facilitent l'aménagement de scolarité et l'offre d'hébergement.

2 – Le corps médical

La médecine tient une place incontournable dans la construction des élites sportives puisque l'obtention du statut est entièrement conditionné par des tests médicaux. Ces derniers sont rendus obligatoire par l'article L. 231-6 du code du sport relatif au rôle des fédérations sportives délégataire dans le suivi des sportifs de haut niveau qui impose par un arrêté des ministres chargés de la santé et des sports la nature et la périodicité des examens médicaux. Ce suivi obligatoire comprend, « une épreuve d'effort tous les quatre ans, une bandelette urinaire, une écho-cartographie dans la vie de l'athlète, à renouveler si la première à eu lieu quand il était mineur, un électrocardiogramme par an, une prise de sang par an, un entretien psychologique une fois par an ou deux fois s'il est mineur, un entretien diététique une fois par an, et un examen clinique deux fois par an, qui comprend les mesures anthropométrique, ça veut dire en gros poids taille mesure de la masse grasse et puis un examen clinique complet quoi c'est souvent tourné ostéo-articulaire, donc ça, c'est un peu ce que tout le monde a le droit⁹² ».

Afin de saisir pleinement les questions relatives au suivi médical des jeunes badistes sur le pôle espoir d'Angers, il est nécessaire de s'intéresser aux professionnels de santé qui détiennent les pleins pouvoirs de décision, face aux familles qui se trouvent comme « dépossédées » du corps de leurs enfants⁹³. Nous allons ici nous appuyer sur le cas d'une jeune pensionnaire du pôle scolarisée dans un établissement privé d'Angers en classe de troisième avec un an d'avance, souffrant d'une pathologie cardiaque.

Cette maladie influe sur le débit sanguin. Les occlusions peuvent se produire au niveau des valvules, des artères ou des veines cardiaques. La valvule pulmonaire (qui permet au sang de circuler de la cavité inférieure droite du cœur aux poumons) est rétrécie. Par conséquent, la cavité inférieure droite (le ventricule droit) doit pomper plus fort que la normale pour compenser l'occlusion. Cette situation peut occasionner une tension ou l'hypertrophie du ventricule droit⁹⁴.

⁹² Entretien avec le docteur bonneau

⁹³ Viaud Baptiste, « l'apprentissage de la gestion des corps dans la formation des jeunes élites sportives » Les paradoxes de la médecine du sport ? La revue internationale de l'éducation familiale, 2008/2 n°24, p.57-76. DOI : 10.3917/rief.024.0057

⁹⁴http://www.fmcoeur.com/site/c.ntJXJ8MMIqE/b.3562247/k.1054/Maladies_du_coeur__Troubles_valvulaires.htm

2.1 Le suivi des jeunes polistes

Au regard de la loi, les pensionnaires du pôle espoir d'Angers bénéficient d'un suivi médical réglementaire. Cependant, aucun médecin du CHU d'Angers ne vient consulter les jeunes badistes directement sur les lieux de pratique du badminton. Pour autant c'est le docteur Bonneau qui reçoit les jeunes badistes lors des deux contrôles annuels.

Étudiant en médecine, il a fait une thèse sur « l'utilisation des services d'urgences par les sportifs traumatisés », et exerce aujourd'hui en tant que médecin généraliste sur le plateau agréé médecine du sport du CHU d'Angers. Comme l'évoque Baptiste Viaud, « la médecine du sport pratiquée dans l'univers hospitalo-universitaire n'a que peu à voir avec celle qui alimente la pratique généraliste de certains médecins de campagne, aussi bien au niveau des actes techniques réalisés que des biographies personnelles responsables des positionnements professionnels⁹⁵ ». Il convenait donc pour nous de spécifier le type de médecin du sport auquel nous allions être confronté. C'est une fois son diplôme de médecin généraliste qu'il décide de passer son Diplôme d'Étude Spécialisé complémentaire en médecine du sport, et de nombreuses formations « *j'ai fait un diplôme interuniversitaire d'exploration fonctionnelle de l'effort, physiopathologie de l'effort, j'ai fait un diplôme inter universitaire de cardiologie du sport, j'ai fait un diplôme universitaire de traumatologie de l'appareil locomoteur. Donc, c'est quand même des diplômes supplémentaires, mais que j'ai fait voilà, et puis un diplôme, le diplôme national d'échographie de l'appareil locomoteur. Donc j'ai fait quatre formations après mon parcours initial* ». C'est ainsi qu'il se passionne pour la physiologie de l'entraînement en athlétisme et plus précisément sur la course à pied. Toutes les formations en lien avec la médecine du sport ne constituent en rien, une volonté de faire coller sa pratique professionnelle à tout un ensemble de dispositions sportives acquises antérieurement⁹⁶.

La première année de médecine, qu'il a obtenue au bout de la deuxième fois, a été extrêmement violente pour son corps, qui en a payé les conséquences. C'est ainsi que les vingt kilogrammes prit brutalement vont changer la représentation de son corps. Il prend donc conscience de son surpoids et se met à courir en 3e année pour éliminer ce surplus. Il se prend au jeu et débute réellement la course à pied pour son loisir en 5e année et participe à sa première course « *c'était un 7km, ça me paraissait impossible comme distance au début. Je*

⁹⁵ Viaud Baptiste, « l'apprentissage de la gestion des corps dans la formation des jeunes élites sportives » Les paradoxes de la médecine du sport ?

La revue internationale de l'éducation familiale, 2008/2 n°24, p. 57-76. DOI : 10.3917/rief.024.0057

⁹⁶ Baptiste Viaud, « Panser les deux mondes. Médecines et sports, entre principes hippocratiques et performances », *Bulletin Amades* [En ligne], 83 | 2011, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 15 juin 2015. URL : <http://amades.revues.org/1216>

faisais 5km autour de l'étang St Nicolas alors 7 c'était 2km de plus, ça me paraissait ... en fait, c'est ma femme qui m'a ramené un prospectus un jour en me disant, bah tiens tu veux pas tenter ? ». Aujourd'hui il a son actif une dizaine de marathons et s'entraîne cinq à six fois par semaine. Attiré par le monde de la musique dès son plus jeune âge, le sport n'occupait qu'une très faible partie de son temps libre « j'ai toujours fait du sport moi, du vélo à la maison, du VTT, course à pied, bon voilà, régulier, mais sans plus que ça quoi, et puis le sport avec les copains ». Si le sport loisirs rythmait parfois son temps libre, il n'a jamais été en contact de près ou de loin avec le sport de haut niveau. Le milieu du sport en club lui est d'ailleurs méconnu, « j'ai toujours aimé le sport, mais je suis pas un gamin qui a été en club, qui a fait du sport en club ».

Ce portrait nous permet de mettre en lumière le rapport entretenu entre le médecin et le sport de haut niveau. En outre, le passé sportif ne constitue pas forcément un avantage pour entrer dans la médecine du sport. Dans ce cas bien précis, on peut même affirmer que la méconnaissance des activités sportives ne constitue en rien un obstacle à l'entrée dans le métier. Finalement, l'inexpérience du sport d'élite ne l'empêche pas d'émettre un jugement sur ce qu'il juge néfaste pour la santé d'un athlète en cas de poursuite de l'activité sportive dite de haut niveau.

2.2 La médecine du sport

Comment comprendre par exemple l'écart existant entre les décisions qui voient dans la maladie diagnostiquée un risque très minime de porter atteinte à la préservation de la santé de l'athlète, et celles qui sont plutôt dans la protection du jeune corps face aux risques encourus ? Les propos du médecin du plateau d'Angers nous invitent à la réflexion suivante : « *Simplement, ce sont des situations complexes, mais ça, c'est le lot de la médecine quoi et de... tout n'est pas noir ou blanc. En fait, il y a beaucoup de choses qui sont grises et c'est compliqué à, quelques fois à expliquer ; et que se soit compris et quelques fois on est obligé de prendre des décisions parce qu'on est peut être prudent et notre rôle est avant tout de protéger les gens, de prendre des décisions qui vont être tranchées, alors qu'on est dans une situation « grise », on a pas le droit au doute quoi, quand c'est pour protéger quelqu'un donc on est obligé des fois de, effectivement, bon après on fait en bonne âme et conscience, c'est-à-dire qu'effectivement moi je suis plutôt dans le soin, dans la protection des gens, je suis pas dans l'excès d'interdire tout le temps hein, loin de là, on fait finalement très peu de contre indications, mais bon ça peut arriver ».*

L'origine de ce discours, exposé ici, rejoint le paradoxe du double corps évoqué par Bruno Papin et Baptiste Viaud dans « Temps sportif, santé du champion et logique de l'urgence ». Nous avons des individus, qui aujourd'hui mettent au cœur de leurs activités quotidiennes leur investissement sportif, c'est le cas des jeunes badistes inscrits dans un pôle espoir. Cela implique nécessairement un rapport au corps ajusté à la performance. Ce rapport au corps est ambigu : c'est le paradoxe du double corps. Le jeune sportif est placé face à une nécessité : celle de devoir utiliser son corps sans l'user précocement. Si on veut progresser et remporter des médailles, il faut se donner les moyens pour y parvenir. Et de l'autre côté, trop pousser son corps peut interrompre une carrière sportive. Il y aurait donc une bonne santé dans cet espace de la formation au haut niveau qui ne correspondrait pas à la bonne santé dans la vie « de tous les jours ». Cependant, la normalisation d'une situation dépend de l'espace social dans lequel nous nous trouvons. Autrement dit, le normal dépend du milieu qui le définit⁹⁷. La place du médecin du sport dans tout cela est centrale. Inscrits au plus profond de cet univers sportif, les médecins du sport semblent être les supports de l'autorité au même titre que les entraîneurs⁹⁸. Ils s'inscrivent tous dans la sauvegarde de l'intégrité physique, mais peut-être à un degré différent. Ils possèdent donc le pouvoir d'imposer ou non une norme médicale qui peut aller à l'encontre du projet sportif.

Dans son rôle de médecin, il met en place des tests lui permettant « de formuler des avis sur les états du corps⁹⁹ ». Finalement, « les jugements élaborés à partir d'une morale sanitaire sont fondés sur une finalité identique à celles affichées par les membres de la profession médicale : œuvrer pour que l'individu soit dans le meilleur état de santé possible¹⁰⁰ ». Le médecin se positionne donc sur le volet de la prévention du corps :

« Quand tu as une situation un peu douteuse, bah tu n'es pas là pour embêter la personne, mais tu es là un peu pour la protéger quoi aussi donc, surtout quand c'est une personne mineure, enfin voilà. Donc ce n'est pas simple...¹⁰¹ »

⁹⁷ Joubert Jacques. « Le normal et le pathologique ». Relire Canguilhem. In : Revue des Sciences Religieuses, tome 73, fascicule 4, 1999. Approches de la vie. pp. 497-518

⁹⁸ Viaud Baptiste, « l'apprentissage de la gestion des corps dans la formation des jeunes élites sportives » Les paradoxes de la médecine du sport ?

La revue internationale de l'éducation familiale, 2008/2 n°24, p. 57-76. DOI : 10.3917/rief.024.0057

⁹⁹ Dodier Nicolas. Corps fragiles. La construction sociale des événements corporels dans les activités quotidiennes du travail. In : Revue française de sociologie. 1986, 27-4. pp. 603-628.

¹⁰⁰ Ibid

¹⁰¹ Entretien réalisé avec le docteur Bonneau dans son bureau au CHU d'Angers.

« Lors des tests au CHU d'Angers, un médecin l'a déclaré inapte à la pratique du Sport et pas seulement à haut niveau, mais du sport en général. Il ne recommandait qu'une à deux heures de pratique loisir par semaine. Bien loin des activités d'un pôle... Et d'une filière de « haut niveau ». Un problème cardiaque n'excluant pas la mort subite sur un terrain, etc. Nouvelles très difficiles pour des parents, mais également pour une jeune pour qui le badminton représente beaucoup de ses projets¹⁰² »

« La médecine c'est de la relation humaine, c'est de l'art et pas de la science, c'est-à-dire qu'effectivement on peut jongler avec certaines connaissances scientifiques, mais après il faut les faire passer, il faut prendre des décisions qui vont peut-être être un peu nuancées et/ou tranchées¹⁰³ »

« Quand tu as un peu le couteau sous la gorge, et bien tu protèges les gens quoi, tu contre-indiques peut être plus facilement...¹⁰⁴ »

Ces énoncés renvoient de façon évidente à la manière dont s'est déroulée la détection du problème cardiaque au sein du plateau agréé médecine du sport d'Angers. Ainsi, les différents tests ont été effectués après la rentrée de septembre. La jeune badiste alors en immersion totale depuis quelques semaines au sein du pôle s'est retrouvée contrainte à quitter le pôle. S'agissant de parler des conséquences de la décision prise auprès du père de la jeune fille lors d'un entretien téléphonique, il me confie : *« on a du procéder à la désinscription du collège d'Angers et inscription sur notre ville, et aussi radiation de la fédération française de badminton »*.

Ce propos marque les débuts de l'implication d'un père dans ce nœud problématique, mettant en relation les acteurs du milieu hospitalier, les dirigeants du pôle espoir, mais aussi ceux de la fédération française de badminton. Cet homme totalement dévoué dans le projet sportif de sa fille va mettre en place tout un système de procédure dans le seul but de réintroduire sa fille dans le système de formation des jeunes au haut niveau.

¹⁰² Propos recueillis auprès du père de la jeune fille concerné par le problème.

¹⁰³ Entretien réalisé avec le docteur Bonneau dans son cabinet au CHU d'Angers

¹⁰⁴ Ibid

2.3 La place d'un père

Maladie diagnostiquée dans son enfance, la pathologie cardiaque a été qualifiée de bénigne, et aucune contre-indication n'a été prescrite. À ce propos, le père de la jeune fille s'exprime de la sorte : « Le médecin nous avait même dit que l'activité sportive va permettre de soigner ma fille ».

C'est alors que le diagnostic du CHU d'Angers vient apporter une toute autre conclusion : « lors des tests réalisés au CHU d'Angers, un médecin l'a déclaré inapte à la pratique du sport et pas seulement à haut niveau, mais du sport en général. Il ne recommandait qu'une à deux heures de pratique loisir par semaine. Bien loin des activités d'un pôle et d'une filière de « haut niveau », un problème cardiaque n'excluant pas la mort subite sur un terrain¹⁰⁵ ».

Suite aux conclusions du CHU d'Angers, le père de la jeune fille entreprend plusieurs démarches auprès de l'hôpital Clocheville de Tours avec un professeur spécialisé en cardiologie infantile¹⁰⁶. Son diagnostic est sans appel : « après avoir consulté les contrindications européennes et américaines, il s'avère que cette pathologie n'a rien d'alarmante¹⁰⁷ ».

Cet ancien footballeur professionnel au Mans, est aujourd'hui reconverti en tant que responsable d'une maison des sports. Ce passage dans l'univers du haut niveau semble expliquer les raisons de son implication. C'est ainsi qu'il l'a justifié auprès de sa fille : « *Je pense que c'est grâce à cela que Manon joue encore au Badminton. Parce que si je n'avais pas eu cette culture-là je pense que comme beaucoup de personnes j'aurais baissé les bras et je n'aurais pas cherché plus loin* ». Son passé de footballeur professionnel semble lui apporter des connaissances sur les mécanismes qui entourent l'univers de la formation des jeunes au haut niveau¹⁰⁸.

Nous qualifierons ici, la jeune fille d'« héritière¹⁰⁹ » au sens donné dans l'étude de Lucie Forté et Christine Menesson, les pères jouent un rôle dans le développement du goût pour

¹⁰⁵ Entretien téléphonique avec le père de la jeune fille.

¹⁰⁶ Responsable unité cardiologie pédiatrique au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours, apparemment reconnu dans sa profession d'après le père de la jeune fille.

¹⁰⁷ Propos recueillis auprès du père de la jeune fille lors d'un entretien téléphonique.

¹⁰⁸ Référence électronique. Lucie Forté et Christine Menesson, « Réussite athlétique et héritage sportif », sociologie (En ligne), Théories et recherches, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 16 février 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/4082>

¹⁰⁹ La situation d'héritiers est définie par le fait que le père ou la mère pratique ou a pratiqué une activité physique et sportive à haut niveau.

l'activité sportive¹¹⁰. En effet, lors d'une discussion informelle à la fin d'un entraînement, la jeune fille me fait part de son objectif pour la fin de la saison et l'année prochaine : « Je veux faire une médaille aux France Jeunes en double dame, mais je veux surtout intégrer le pôle France jeune ». Cependant, en comparaison à l'étude menée par Lucie Forté et Christine Menesson, l'héritage sportif transmis par le père, n'inculque pas forcément la volonté de suivre les traces « d'un père que l'on admire¹¹¹ » ou de réaliser la même « carrière sportive paternelle¹¹² ». En effet, lors d'une discussion, la jeune fille m'avoue qu'au départ elle ne voulait plus revenir au pôle, même après que le médecin de la fédération française de badminton avait décidé qu'elle pouvait réintégrer la structure. C'est bien au contraire le père qui se bat pour que sa fille reprenne son projet sportif : « *Je ne veux absolument pas mettre la vie de ma fille en danger. Le diagnostic je l'avais accepté. Mais aujourd'hui, je veux me battre pour qu'elle retrouve les terrains, sa joie de vivre, toute son envie et enfin un peu de stabilité. Elle est reconnue comme « battante » sur les terrains, mais elle vient d'encaisser des choses très difficiles. Elle va se relever. Je la connais mieux que personne. Le plus tôt sera le mieux¹¹³* ».

Et finalement, au regard de ces quelques données qualitatives, la question du contrôle médicale de la pratique intensive soulève des enjeux très forts susceptibles d'intervenir jusque dans les diagnostics posés. Autrement dit, dans cette espace de la haute performance, la prise en charge de la santé des jeunes badistes par un corps médical considéré comme « autorité compétente » en matière de diagnostic médical, permet aux médecins d'intervenir directement sur le projet sportif du jeune badiste. Les différents avis formulés sur les états du corps peuvent parfois être contesté. Les énoncés des experts médicaux sont donc partiellement négligés¹¹⁴.

¹¹⁰ Lucie Forté et Christine Menesson, « Réussite athlétique et héritage sportif », sociologie (En ligne), Théories et recherches, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 16 février 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/4082>

¹¹¹ Ibid

¹¹² Ibid

¹¹³ Echange par mail entre le père de la jeune fille et le docteur de la Fédération Française de Badminton

¹¹⁴ Dodier Nicolas. Corps fragiles. La construction sociale des événements corporels dans les activités quotidiennes du travail. In : Revue française de sociologie. 1986, 27-4. pp. 603-628.

Conclusion Partie II

Dans cet objectif d'alimenter les pôles France, le pôle espoir sera d'autant plus efficace qu'il saura convaincre et s'attirer les bonnes grâces de médecins et de chefs d'établissements « compréhensifs » dans le projet sportif des jeunes athlètes. Cependant la limite se trouve autant dans le choix scolaires des jeunes et de leurs familles, que dans le risque pour la santé, puisque l'un ou l'autre peuvent prématurément mettre fin au projet sportif des jeunes.

Parfois, dans le champ de la haute performance, les circonstances font que des problématiques apparaissent au sein de ce genre de structure. Les deux nœuds problématiques ici identifiés mettent en exergue la fragilité d'un processus, visant à former les futurs badistes de haut niveau qui représenteront peut-être un jour l'élite de ce sport. Ces décisions sont d'autant plus significatives, tant elles peuvent anéantir les différents projets sportifs des jeunes badistes.

En effet, ce que nous pouvons en tirer ici, c'est l'idée que le champ de la haute performance sportive plonge les jeunes athlètes dans un environnement où se jouent une multitude de circonstances pouvant faire apparaître des problématiques. Ici, trois facteurs principaux influent sur la performance sportive : le médical, le scolaire et la famille. Si l'un d'entre eux devient problématique, la performance sportive est automatiquement impactée.

Dans certains cas, la place d'une famille, est telle qu'elle intervient directement sur les décisions prises à propos de l'enfant. Cet exemple vient illustrer, ô combien le rapport qu'entretiennent certaines familles avec le sport de haut niveau, peut impacter le processus d'accès ou de continuité dans la sphère du haut niveau.

Conclusion et ouverture

Quelles conclusions apporter à ce travail ?

Comprendre et analyser les conditions d'implantation d'une structure de formation de badminton à haut niveau, nécessite d'étudier l'histoire de cette discipline sur un territoire donné. Cependant, l'état actuel du badminton n'est pas simplement la continuité d'une histoire indépendante sur un territoire, mais plutôt le fruit d'une histoire globale d'une organisation du Sport.

Jean-Yves Guillain publie dans « annales de Normandie, 53^e année n° 2 » en 2003, un texte intitulé « Dieppe, ville phare du badminton d'Europe continentale (1898-1914) dans lequel on peut lire :

« Il est toujours délicat, par manque de sources d'information fiables et convergentes, de dater la naissance d'un sport en France, particulièrement lorsque celui-ci fait partie des sports dit « mineurs » sur la base du nombre de ses licenciés et de la faiblesse de son retentissement médiatique. C'est le cas du badminton, qui avec ses 80 000 licenciés en 2003¹¹⁵, fait figure de parent pauvre, alors que ses origines sont fortes anciennes et, surtout, que la France se caractérise par la création en 1908 du premier tournoi international de badminton se tenant hors des Iles britanniques. Un tel événement qui, de surcroît, se déroule non pas à Paris, mais à Dieppe, mérite qu'on lui porte quelques considérations, notamment en nous intéressant aux différentes étapes qui ont présidé à son institutionnalisation et aux raisons pour lesquelles la ville de Dieppe s'est ainsi imposée jusqu'à la Première Guerre Mondiale comme la « capitale » du badminton d'Europe continentale. Notre hypothèse est que Dieppe a profité à la fois d'une localisation géographique favorable, de l'initiative pionnière d'un véritable « sportsman », et de la diversité et qualité de ses infrastructures de loisir. Mais il convient bien sûr de replacer

¹¹⁵ La Fédération Française de Badminton compte aujourd'hui 181 086 licenciés

auparavant cette naissance dans son contexte, c'est-à-dire rappeler brièvement les origines de ce sport de raquette¹¹⁶. »

Cet extrait résume bien les difficultés auxquelles nous avons pu être confrontés au travers de ce travail. Un siècle plus tard, les problèmes rencontrés persistent. Le manque d'archives ne permet pas d'objectiver totalement les propos recueillis dont l'objectif est de retracer l'implantation de cette discipline sur le territoire. Néanmoins, les faits historiques du Sport déterminent largement le processus de développement adopté par les acteurs du badminton. Soucieux de construire cette discipline sur une terre favorable, les politiques étatiques ainsi que les recherches à l'étranger ont permis de mettre en place cette activité.

C'est ici, en nous appuyant sur une structure récemment implantée en Pays de la Loire, que nous avons voulu montrer comment les facteurs scolaires et médicaux étaient liés au projet sportif des jeunes joueurs.

Loin d'être un fait anodin, ce pôle espoir n'est finalement que le fruit d'une implantation précoce sur le territoire ligérien, mais aussi, et surtout, il est le résultat d'une formation des jeunes depuis longtemps inculquée en Pays de la Loire, par des individus soucieux de suivre les politiques d'aménagements et de développement du sport de haut niveau en France depuis l'instauration dans les années 60 des Maisons des Jeunes et de la Culture. Par ailleurs, il serait intéressant de transposer cette étude à d'autres pôles espoirs, afin de comparer les logiques de développement.

Aujourd'hui jugés essentiels pour la construction des jeunes champions, les Centres de ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS), encadreraient de la manière la plus juste les futurs champions entre leurs projets sportifs, scolaire et le suivi médical. C'est ainsi, qu'au travers des difficultés d'organisations¹¹⁷ diagnostiquées sur le pôle espoir aujourd'hui implanté à Angers, le Conseil d'Administration de la Ligue a voté le 17 avril dernier le transfert de la structure vers le CREPS de Nantes. Ainsi, lors de l'Assemblée Générale de la ligue des Pays de la Loire de Badminton, la vice-présidente en charge du haut niveau et responsable du PES aborde ce changement en justifiant « que c'est leur donner un encadrement optimal entre le suivi médical, sportif et scolaire. C'est aussi leur donner les

¹¹⁶ Guillaïn Jean-Yves. Dieppe, ville phare du badminton d'Europe continentale (1898-1914). In : Annales de Normandie, 53^e année n° 2, 2003. pp. 147-158.

¹¹⁷ Le transport des jeunes entre les établissements scolaires, les lieux de pratiques et le CHU d'Angers, prend beaucoup de temps puisqu'ils ne sont pas concentrés dans un même secteur.

conditions nécessaires pour obtenir des résultats¹¹⁸ ». Au cours de ces trois dernières années, un seul joueur à intégrer le pôle France jeune de Strasbourg. Ce transfert pose des questions de territorialité et de politique entre les acteurs concernés par le projet. Finalement, dans cet espace de formation à la haute performance, l'idée selon laquelle un CREPS serait plus à même de produire les athlètes de demain, est incorporée par les acteurs qui structurent cet espace. Convaincu d'un tel apport, il semblerait qu'il soit la cause première de ce déménagement. De nouveaux entretiens pourraient venir confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Concernant l'intervention des médecins dans le suivi médical obligatoire des jeunes badistes dans le champ de la haute performance, il serait intéressant de constater l'implication de ces professionnels de santé sur les différentes structures de formation. Il pourrait être aussi légitime de connaître le nombre de médecins spécialisés dans le badminton. Ainsi la mise à disposition d'un corps médical spécialisé pourrait peut-être limiter les difficultés rencontrées afin d'optimiser le projet sportif des jeunes badistes.

La Fédération Française de Badminton publie sur son compte Facebook, le mardi 7 juillet 2015 la liste des nouveaux bacheliers. Les six jeunes cités des pôles France Jeunes de Bordeaux et Strasbourg, ont tous obtenu leur baccalauréat dans la filière générale.

S'agissant des problématiques scolaires que cette étude met en avant, et compte tenu de cette publication, le badminton serait-il un sport classant ? Le projet scolaire est tout autant important que le projet sportif, cependant, on observe une surreprésentation dans les filières générales. *Quid* des filières professionnelles ou des élèves en difficultés ? Les jeunes sont-ils libres de choisir leur filière ?

Dans 394 jours débute les Jeux olympiques de Rio. Compte tenu de l'histoire de l'organisation du sport en France et des événements majeurs qui ont pu conditionner les directives politiques en matière de sport de haut niveau, si la France revient du Brésil avec très peu de médailles, quelles seront les conséquences sur le mode de fonctionnement de filière de formation au haut niveau ? Le Parcours de l'Excellence Sportive sera-t-il remis en question ?

¹¹⁸ Propos tenu par la vice-présidente en charge du haut niveau et responsable du PES

Au final se sont autant de pistes de réflexion que ce travail laisse en suspend et qui, me semble-t-il, seraient très intéressantes d'étudier pour en apprendre davantage sur cette discipline par le biais des sciences sociales.

Bibliographie :

BERTRAND, J., 2008a. « *La fabrique des footballeurs. Analyse sociologique de la construction de la vocation, des dispositions et des savoir-faire dans une formation au sport professionnel.* » Thèse pour le doctorat de sociologie et anthropologie, université Lyon 2.

BERTRAND, J., 2009. « Entre « passion » et incertitude : la socialisation au métier de footballeur professionnel. » *Sociologie du travail*, 51 (3), p. 361-378.

BERTRAND, J., « Entrer par la « petite porte » : les conditions sociales de l'apprentissage footballistiques dans un club dominé ». *Sciences sociales et sport*, 2014. pp. 167-188

CHIFFLET Pierre et **RUNDSTADLER Laurent**, « Le jeu de rôles des moniteurs dans les clubs de tennis », *Staps* 2002/1 (n 57), p. 7-20. □

CLEMENT Xavier, **LOUVEAU Catherine**, « socialisation sportive et formation des « grands hommes ». Le cas du handball », *Ethnologie française* 4/2013 (Vol.43), p. 723-733

DE MÜLLENHEIM, Anne-Laure, Du « jeu de volant » à 5 grammes de plumes, des tonnes d'émotions : une histoire de badminton française (1979 à nos jours). Cas du Maine et Loire, Mémoire de Master II sous la direction de Doriane Gomet, 2012.

DIEU Olivier, « Expérience corporelle et sens du mouvement : matérialisation via l'actimétrie du « contexte altéré par l'action » dans l'évolution du joueur de badminton », *Staps* 4/2012 (n°98), p. 49-65

URL : www.cairn.info/revue-staps-2012-4-page-49.htm. DOI : 10.3917/sta.098.0049.

DODIER Nicolas. Corps fragiles. La construction sociale des événements corporels dans les activités quotidiennes du travail. In : *Revue française de sociologie*. 1986, 27-4. pp. 603-628.

FERLY B, PAPELIER Guy, « Enseigner le badminton en milieu scolaire ». *Les cahiers Actio*, 2003

FLEURIEL Sébastien. « L'impensable reconversion des athlètes de haut niveau »

FORTE Lucie, « Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau ».

FORTE Lucie et **MENESSON Christine**, « Réussite athlétique et héritage sportif », *sociologie (En ligne)*, Théories et recherches, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 16 février 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/4082>

GASTAUD, Yvan, **MOURLANE, Stéphane**, « les débuts du tennis sur la côte d'Azur (1880-1930) : tourisme mondain et transfert culturel », in *Clastres, Patrick, Dietschy, Paul, Paume et tennis en France, XVe-XXème siècle*, Paris, Editions nouveau monde, 2009, pp. 91-101.

GRALL Julie, « Histoire du badminton, entre trajectoire fédérale et trajectoire scolaire »

GOMET Doriane « Badminton et Tennis, deux sports de raquette aux trajectoires singulières en EPS (1870/2000) in L'éducation du corps à l'école, Mouvements, normes et pédagogies (1881-2011) Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO et Philippe LEOTARD. pp. 313-330

GOMET Doriane, « badminton, de l'élève débutant au joueur de compétition », Edition Vigot, 2005

GUILLAIN Jean-Yves. Dieppe, ville-phare du badminton d'Europe continentale (1898-1914). In : Annales de Normandie, 53^e année n°2, 2003. pp. 147-158.

LEFEVRE Nicolas, « Construction sociale du don et de la vocation de cycliste », *Sociétés contemporaines*, 2010/4 n° 80, p. 47-71. DOI : 10.3917/soco.080.0047

LEVEAU Claude, « le badminton en situation », Editions Revue EPS, 2005

PAPIN, B. (1998). « *Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau.* » Thèse pour le doctorat de l'université de Nantes.

RASERA Frédéric, Julien Bertrand, « Entrées dans le football professionnel », *Sciences sociales et sport*, volume 1, n°7, novembre 2014, p. 101-103

SCHOTTE Manuel, la construction du « talent ». *Sociologie de la domination des coureurs marocains* ».

SOUBRE Romain, « Validation d'un outil d'entraînement en badminton : l'ergomètre à élastiques « Badlastic »

SUAUD Charles. (1989). Espace des sports, espace social et effets d'âge : la diffusion du tennis, du squash, du golf dans l'agglomération Nantaise. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, 2-20.

VIAUD Baptiste, « l'apprentissage de la gestion des corps dans la formation des jeunes élites sportives » *Les paradoxes de la médecine du sport ? La revue internationale de l'éducation familiale*, 2008/2 n°24, p.57-76. DOI : 10.3917/rief.024.0057

VIAUD Baptiste, « Panser les deux mondes. Médecines et sports, entre principes hippocratiques et performances », *Bulletin Amades* [En ligne], 83 | 2011, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 15 juin 2015. URL : <http://amades.revues.org/1216>

WASER, A. M. (1995). *Sociologie du tennis : Genèse d'une crise 1960-1990*. L'Harmattan. Paris.

WRIGHT MILLS Charles. Le rôle de l'histoire. In: *L'Homme et la société*, N. 3, 1967. pp. 133-155.

WYLLEMAN Paul et al., « *Athlètes de haut niveau, transitions scolaires et rôle des parents* », *STAPS*, 2004/2 no 64, p. 71-87. DOI: 10.3917/sta.064.0071